

AUTRE EFFET CNN ?
L'impact de la couverture médiatique
sur le financement institutionnel canadien
dans le cas de catastrophes naturelles

Patrick Robitaille

La Chaire Raoul-Dandurand est une structure de développement, de formation et de diffusion de la recherche. Elle constitue une interface entre le monde scientifique et le grand public dans le domaine des études stratégiques et diplomatiques.

Les opinions exprimées dans ces Études n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Les articles publiés restent la propriété de l'éditeur.

Sauf à des fins de citation, toute reproduction, par quelque procédé que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite de :

Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques

Université du Québec à Montréal

455, boul. René Lévesque Est, Pavillon Hubert-Aquin

4^e étage, bureau A-4410

Montréal (Québec) H2L 4Y2

Révision : Jocelyne Caron

Conception graphique et mise en pages : Olivier Lasser et Amélie Barrette

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2010

ISBN : 978-2-922844-64-1



UQÀM
Prenez position

www.dandurand.uqam.ca

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	4
LISTE DES ACRONYMES	5
 INTRODUCTION.....	 8
I. MÉTHODOLOGIE	13
II. L'AIDE HUMANITAIRE INTERNATIONALE.....	16
2.1 Système de réponse de la communauté internationale	16
2.2 Les principes d'évaluation	17
2.3 Financement des crises humanitaires.....	18
III. RÉPONSE HUMANITAIRE CANADIENNE.....	19
3.1 La réponse du gouvernement canadien.....	20
3.2 Description du système de financement pour les désastres naturels	22
IV. LES MÉDIAS ET L'AIDE HUMANITAIRE : LE RÔLE DE L'EFFET CNN.....	23
4.1 Les différents pouvoirs d'influence des médias	23
4.2 Les différents effets CNN.....	25
4.3 Les effets des médias sur l'action humanitaire	25
V. LE RÔLE DES MÉDIAS DANS LE CAS DES CATASTROPHES NATURELLES : L'AUTRE EFFET CNN	26
5.1 Les critères de financement	26
5.1.1 Le processus de décision du gouvernement.....	27
5.1.2 Les facteurs influençant la perception	29
5.2 Analyse des résultats	30
CONCLUSION : Un autre effet CNN à explorer	33
BIBLIOGRAPHIE	36
Principale.....	36
Officielle	41
Internet.....	41
 DÉJÀ PARU DANS CETTE COLLECTION	 43

RÉSUMÉ

Ce travail de recherche a pour objectif de faire le point sur l'impact que peuvent avoir les médias sur le financement canadien pour répondre aux catastrophes naturelles. Pour notre étude de cas, nous nous intéresserons aux 18 catastrophes soudaines (excluant ainsi les sécheresses) ayant requis un appel éclair (*Flash Appeal*) des Nations Unies durant les années 2004 à 2006. Nous avons pris comme cadre d'analyse l'effet CNN, lequel s'intéresse à l'impact de la télévision sur la formulation ou la conduite de la politique étrangère. La majorité des recherches ont été entreprises sur la couverture télévisuelle des interventions militaires américaines. Plusieurs chercheurs ont contesté cet effet, trouvant que les médias ont peu d'influence sur la prise de décision. Par ailleurs, il semble qu'il y aurait une exception dans les cas où les politiciens n'ont pas de politique claire, par exemple lors de réponses aux catastrophes naturelles. Cette étude veut vérifier cette hypothèse, aussi appelée « syndrome CNN ».

Nous avons d'abord réalisé des entrevues avec les principaux responsables du financement des crises humanitaires au sein du gouvernement du Canada, afin de bien comprendre le processus de décision, ainsi qu'avec des représentants d'organisations non gouvernementales (ONG) qui reçoivent ces fonds. Nous avons ensuite mis en parallèle le financement demandé par crise humanitaire, l'occurrence médiatique de ces crises et les besoins humanitaires, à l'aide d'un tableau. Celui-ci nous permet d'évaluer si le gouvernement canadien finance les crises humanitaires selon les besoins, comme le prescrivent les *principes et bonnes pratiques pour l'action humanitaire*.

Cette étude nous a permis de mettre en évidence le nombre de variables qui peuvent influencer le financement des crises humanitaires, ainsi que la difficulté d'isoler la variable médiatique. Au point de vue qualitatif, les entrevues nous ont permis de constater la divergence d'opinions entre, d'une part, les représentants des ONG, qui croient à l'influence prépondérante des facteurs médiatiques et, d'autre part, les représentants du gouvernement rencontrés, qui croient que les médias pourraient avoir un effet seulement dans de très rares cas de crises très médiatisées en raison de l'intérêt de la classe politique. Notre étude quantitative démontre que ces cas ne sont pas si rares et que la proportion du financement humanitaire du Canada relativement au montant de l'appel de fonds humanitaires est deux fois plus élevée pour les crises les plus médiatisées. Nous pourrions d'ailleurs faire l'hypothèse que, comme le Tsunami de l'Océan Indien de 2004, la réponse au tremblement de terre en Haïti de 2010 sera proportionnellement mieux financée que les catastrophes moins médiatisées. Ainsi, il existerait un effet des médias sur le financement de la réponse aux catastrophes naturelles, que nous dénommerons « l'autre effet CNN ».

Mots-clés : Humanitaire, Média, Politique, Catastrophes naturelles, Effet CNN.

LISTE DES ACRONYMES

Acronyme	Nom	Type	Commentaires
ACDI	Agence Canadienne de Développement International	Org.	En anglais CIDA (<i>Canadian International Development Agency</i>)
AHPS	Affaires Humanitaires, Paix et Sécurité (direction des)	Org.	En anglais <i>HAPS</i>
BCAH	Bureau de Coordination de l'Assistance Humanitaire des Nations Unies	Org.	En anglais <i>OCHA (UN Office for the Coordination of Humanitarian Affairs)</i>
BCP	Bureau du Conseil Privé	Org.	En anglais <i>PCO (Privy Council Office)</i>
CAD	Comité d'Aide au Développement	Org.	En anglais <i>DAC (Disaster Assistance Committee)</i>
<i>CAP</i>	<i>Consolidated Appeals Process</i>	Autre	
CARE	Anciennement <i>Cooperative for American Remittances to Europe</i>	Org.	Maintenant CARE, Canada, est le nom à part entière
<i>CERF</i>	<i>Central Emergency Response Fund</i>	Autre	
<i>CFGB</i>	<i>Canadian Foodgrains Bank</i>	Org.	
CICR	Comité International de la Croix-Rouge	Org.	En anglais <i>ICRC (International Committee of the Red Cross)</i>
CNN	Cable News Network	Org.	
CR	Croix-Rouge	Org.	En anglais <i>Red Cross</i> . Inclut la FICR et le CICR
<i>CRED</i>	<i>Centre for Research on the Epidemiology of Disasters</i>	Org.	Originaire de l'Université de Bruxelles
<i>DART</i>	<i>Disaster Assistance Response Team</i>	Org.	
EM-DAT	Emergency Events Database	Org.	Originaire de l'Université de Bruxelles
FICR	Fédération Internationale de la Croix-Rouge	Org.	En anglais <i>IFRC</i>
FICRCR	Fédération Internationale de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge	Org.	Idem de FICR. En anglais <i>IFRCRC (International Federation of Red Cross and Red Crescent Societies)</i>

LISTE DES ACRONYMES (suite)

Acronyme	Nom	Type	Commentaires
<i>FTS</i>	<i>Financial Tracking System</i>	Autre	
GAH	Groupe des Affaires Humanitaires et de Réponses lors de Catastrophes	Org.	En anglais <i>GHA</i>
<i>GHD</i>	Principes et bonnes pratiques pour l'Action Humanitaire	Org.	En anglais <i>Good Humanitarian Donorship</i>
GTSR	Groupe de Travail pour la Stabilisation et la Reconstruction	Org.	Division du MAECI En anglais <i>START (Stabilization Reconstruction Task Force)</i>
<i>HAP</i>	<i>Humanitarian Accountability Partnership</i>	Org.	<i>The Office of the UN High Commissioner for Refugees</i>
HCR (ou UNHCR)	Haut Commissariat (des Nations Unies) pour les réfugiés	Org.	En anglais <i>UN (United Nation)</i>
<i>IASC</i>	<i>Interagency Standing Committee</i>	Org.	
ICVA	<i>International Council of Voluntary Agencies</i>	Org.	
IPCC	<i>Intergovernmental Panel on Climate Change</i>	Org.	
MAECI	Ministère des Affaires Étrangères et du Commerce International	Org.	En anglais <i>DFAIT</i>
MdM	Médecins du Monde	Org.	
MSF	Médecins Sans Frontières	Org.	
(O)NU	Nations Unies	Org.	En anglais <i>UN (United Nation)</i>
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économique	Org.	En anglais <i>OECD (Organisation for Economic Co-Operation and development)</i>
<i>ODSG</i>	<i>OCHA Donor Support Group</i>	Autre	
<i>ODI</i>	<i>Overseas Development Institute</i>	Org.	
OMS	Organisation Mondiale de la Santé	Org.	En anglais <i>WHO</i>
ONG	Organisation non gouvernementale	Autre	En anglais <i>NGO</i>
ONGI	Organisation non gouvernementale internationale	Org.	

LISTE DES ACRONYMES (suite)

Acronyme	Nom	Type	Commentaires
<i>PAGER</i>	<i>Policy and Advocacy Group for Emergency Relief</i>	Org.	ONG canadiennes
PAM	Programme Alimentaire Mondial	Org.	En anglais <i>WFP (World Food Program)</i>
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement	Org.	En anglais UNDP
PNB	Produit national brut	Org.	
<i>SMART</i>	<i>Standardized Monitoring and Assessment and Coordination Team</i>	Autre	
<i>UNDAC</i>	<i>United Nations Disaster Assessment and Coordination Team</i>	Org.	
<i>UNDRO</i>	<i>United Nations Disaster Relief Organization</i>	Org.	Ancêtre du BCAH
<i>UNICEF</i>	Fond des Nations Unies pour l'Enfance	Org.	
<i>UNCT</i>	Équipe pays des Nations Unies	Org.	En anglais <i>UNCT (United Nations Country Team)</i>
<i>USGS</i>	<i>United States Geological Survey</i>	Org.	
UQÀM	Université du Québec à Montréal	Org.	

AUTRE EFFET CNN ? L'impact de la couverture médiatique sur le financement institutionnel canadien dans le cas de catastrophes naturelles

Par Patrick Robitaille

INTRODUCTION

L'aide humanitaire constitue un domaine en plein essor ayant évolué très rapidement, figurant de plus en plus au centre des questions de politiques internationales. Basée sur des valeurs universelles et ayant pour principe de sauver des vies, l'importance de cette aide est généralement reconnue par tous les États et toutes les religions. L'action humanitaire offre une solution temporaire satisfaisante pour répondre aux besoins issus de conflits ou de désastres naturels. De plus, la couverture médiatique de l'action humanitaire lui donne une bonne image aux yeux de l'opinion publique pour tous ceux qui peuvent s'y associer¹.

Un évènement marquant de l'histoire récente de l'humanitaire s'avère la tragédie du Tsunami, survenue le 26 décembre 2004, ayant affecté 150 millions de personnes dans une douzaine de pays entourant l'Océan Indien. Une aide humanitaire sans précédent a été donnée en réponse à la demande d'aide internationale pour cette crise². D'autres désastres naturels majeurs se sont ensuite succédé, tels le tremblement de terre au Pakistan en 2005 et le tremblement de terre à Java, en

-
1. Yvan Conoir et Gérard Verna, *L'action humanitaire du Canada: Histoire, concepts, politiques et pratiques de terrain*, Saint-Nicolas: Les Presses de l'Université Laval, 2002, p. 148-149.
 2. Le total de l'aide humanitaire pour répondre aux besoins relatifs au Tsunami se chiffre à 6,2 milliards de dollars US selon le Bureau pour la Coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unies (BCAH ou *OCHA* en anglais). Voir : http://ocha.unog.ch/fts/reports/daily/ocha_R24_E14794__08011810.pdf [consulté le 23 avril 2010].

Indonésie, en 2006. À la lumière de ces événements, une réflexion concernant l'impact des médias sur la réponse humanitaire à de telles crises mérite d'être faite. C'est dans cette optique que nous étudierons l'action humanitaire canadienne dans le cas des désastres naturels, plus particulièrement les contributions financières du gouvernement canadien pour les années 2004 à 2006 aux différents acteurs travaillant sur le terrain.

À cet égard, nous nous intéressons à un aspect plus négligé de l'impact médiatique, que nous appellerons « l'autre effet CNN³ », c'est-à-dire l'impact des médias sur la réponse des gouvernements en cas de catastrophes naturelles soudaines. Très peu de recherches s'intéressent à l'impact de la télévision sur la réponse des gouvernements aux catastrophes naturelles. Si nous n'avons pas l'ambition de combler cette lacune, nous tenterons tout de même de les recenser et d'établir certains constats et pistes de recherches intéressantes dans le contexte canadien qui nous intéresse.

Parmi quelques définitions qui ont été proposées pour l'action humanitaire, nous en avons choisi une parmi différentes proposées par Rony Brauman qui s'énonce comme suit : « L'action humanitaire est celle qui vise à préserver la vie dans le respect de la dignité et à restaurer dans leur capacité de choix des hommes qui en sont privés par les circonstances⁴ ». Nous ferons référence à l'aide humanitaire plus précisément comme étant l'aide fournie par les gouvernements et le public, par le biais des organisations multilatérales telles les agences des Nations Unies, la Croix-Rouge⁵ ainsi que les ONG (organisations non gouvernementales), dans le but ultime de sauver des vies dans les pays en développement aux prises avec des crises humanitaires issues de guerres ou de désastres naturels. L'action humanitaire⁶ se distingue par trois principes fondamentaux : l'impartialité, la neutralité et l'indépendance. Ces principes s'appliquent en outre aux gouvernements donateurs afin de guider leur appui à cette action humanitaire. Aussi, il est entendu que l'aide humanitaire doit être donnée en fonction des besoins des populations affectées et non suivant des intérêts politiques. C'est sur la base de ce principe que nous nous intéressons à l'analyse de l'influence de la couverture médiatique d'une crise humanitaire sur la réponse du gouvernement canadien à celle-ci.

Les crises humanitaires peuvent se diviser en deux principaux types : les crises dues aux guerres (aussi appelées crises complexes) et les catastrophes naturelles. Les crises complexes sont très intéressantes à étudier puisque, comme leur nom le laisse entendre, elles comportent beaucoup de variables à considérer pour bien comprendre le contexte dans lequel elles évoluent. Par ailleurs, étant donné le caractère spectaculaire des catastrophes naturelles soudaines telles que les tremblements de terre,

3. En référence à la chaîne de nouvelles américaines *Cable News Network*.

4. Bernard Adam *et al.*, *Militaire humanitaire : à chacun son rôle*, Bruxelles : GRIP et Éditions Complexe, 2002, p.17.

5. Incluant le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et la Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant rouge (FICR).

6. Nous utiliserons « aide humanitaire » et « action humanitaire » comme synonymes tout au long de ce travail.

les inondations, les tsunamis, et les glissements de terrain, il nous semble plus approprié de s'attarder à ce type de crises humanitaires dans notre étude sur l'impact des médias. Qui plus est, leur nature moins complexe nous permettra de mieux isoler la variable médiatique parmi les variables susceptibles d'influencer la réponse des donateurs.

Cette théorie peut aussi être associée, par extension, à l'effet des médias sur l'action humanitaire civile (celle faite par des acteurs non militaires) telle que nous l'entendons dans notre présent travail. Or, en raison de ses répercussions politiques et humaines, une action militaire a souvent beaucoup plus d'incidence sur la politique étrangère d'un pays qu'un appui humanitaire qui se traduit par un simple financement et appui logistique et technique aux secours d'urgence. Nous nous intéresserons donc plus particulièrement à l'effet des médias sur l'action humanitaire civile uniquement en réponse aux catastrophes naturelles, ce que nous appellerons « l'autre effet CNN ».

Bien que l'action humanitaire par des acteurs civils doive suivre les principes de neutralité, d'impartialité et d'indépendance, plusieurs sont d'avis, particulièrement les ONG humanitaires, qu'il existe un lien direct entre l'attention médiatique d'une crise et son financement. Si ce lien est plus clairement établi en ce qui a trait à l'appui du public, il n'est pas aussi évident dans le cas des donateurs gouvernementaux. En vertu des Principes et bonnes pratiques pour l'aide humanitaire⁷, ces derniers se doivent d'être systématiques et rigoureux par rapport à leurs contributions, lesquelles doivent être basées sur les besoins et non sur des considérations politiques. Or, ces principes entrent en contradiction avec l'essence politique d'un gouvernement qui se doit de répondre aux attentes de la population et qui est sensible à l'information véhiculée dans le public. C'est sur la base de cette contradiction que nous émettons l'hypothèse de l'existence potentielle d'un lien entre la couverture médiatique d'une crise et la réponse d'un gouvernement.

Puisque la documentation canadienne est très mince sur le sujet, nous pensons que des entrevues avec des acteurs qui travaillent directement dans ce domaine fourniront les meilleurs outils nous permettant de répondre à la question qui nous intéresse. Nous compléterons également cette étude par l'analyse du financement pour les désastres naturels tel que fourni par l'Agence Canadienne de Développement international (ACDI) ainsi que publié par le Bureau de Coordination de l'Action Humanitaire des Nations Unies (BCAH). Nous avons mis ces chiffres en parallèle avec l'occurrence médiatique des catastrophes naturelles et les besoins engendrés par celles-ci, à l'aide de tableaux qui nous permettront d'illustrer notre propos.

Problématique

Nous avons constaté qu'il y avait peu de documentation sur le sujet précis qui nous intéressait. S'il est très difficile de trouver des données quantitatives con-

7. *Principes et bonnes pratiques pour l'aide humanitaire*, www.goodhumanitarianidonorship.org [consulté le 23 avril 2010].

cernant l'impact des médias dans le cas des désastres naturels, il est impossible, à notre connaissance, de trouver de l'information sur ce sujet dans une perspective canadienne. C'est pour cela que nous avons recueilli nous-mêmes les informations nécessaires de sources privilégiées.

Il en va de même pour trouver un cadre d'analyse qui s'applique à notre étude de cas. Le modèle théorique qui semble le plus développé dans le domaine qui nous intéresse est l'effet CNN. Cette théorie, qui a été largement contestée, explique comment les médias peuvent avoir un impact important sur les décisions prises par les gouvernements. L'effet CNN est né vers la fin des années 1990 alors que la chaîne de télévision spécialisée de nouvelles continues *Cable News Network* (CNN) présentait une véritable révolution en présentant à répétition des images en direct sur les événements majeurs en politique internationale, telles la guerre du Golfe de 1991 ou la bataille de Mogadishu en Somalie de 1993. L'effet CNN peut être compris comme étant le propre de la chaîne CNN et de ses consœurs, les autres chaînes de télévision spécialisées dans l'information en direct. Pour notre part, nous interpréterons cet effet de cette façon plus large comme étant l'information diffusée par l'ensemble des médias qui sont à l'affût de l'information 24 heures sur 24.

Cette théorie a été contestée par plusieurs auteurs comme Minear et Robinson⁸, qui ont démontré que les décideurs politiques prennent les décisions indépendamment des médias et qu'en fait, le rôle des médias se résume à diffuser ces décisions de sorte que leur influence sur celles-ci est bien marginale⁹.

Cependant, en examinant de plus près cette théorie, nous avons remarqué que les exemples utilisés étaient presque uniquement relatifs aux interventions armées dans des zones de crises humanitaires. Malgré qu'il soit intéressant, ce débat ne nous permet pas de répondre à notre question de recherche, à savoir quel est l'effet des médias sur l'aide humanitaire civile telle que celle offerte par les organisations multilatérales et les ONG financées par les gouvernements. Cette aide humanitaire peut servir à répondre à des crises complexes dues à un conflit ou à des catastrophes naturelles qui affectent les populations vulnérables. La réponse aux besoins humanitaires dans le cas de crises issues de guerres est beaucoup plus difficile à analyser puisqu'elles sont habituellement plus difficiles à circonscrire dans le temps et l'aide humanitaire leur étant acheminée est plus propice aux considérations politiques. Aussi, nous avons choisi de nous pencher exclusivement sur l'effet des médias en cas de catastrophes naturelles puisque la réponse à ces dernières a moins d'implications politiques et est principalement motivée par les besoins des victimes. En termes concrets, nous chercherons à répondre à la question : quel est l'impact de la cou-

8. Thomas G. Weiss and Larry Minear, *Humanitarianism Across Borders: Sustaining Civilians in Times of War*, Boulder & London: Lynne Rienner Publisher, 1993; Piers Robinson, *The CNN Effect: The Myth Of News, Foreign Policy And Intervention*, Londres et New York: Routledge, 2002.

9. Eytan Gilboa, «The Global News Networks and U.S. Policymaking in Defense and Foreign Affairs», *The Joan Shorenstein Center on the Press, Politics and Public Policy, Kennedy School of Government, Harvard University*, Printemps 2002. p. 6.

verture médiatique sur le financement institutionnel canadien dans le cas des catastrophes naturelles soudaines de 2004 à 2006 ?

L'impact sur les acteurs humanitaires

Comme nous l'ont expliqué les représentants des ONG que nous avons rencontrés, l'intérêt des médias constitue un bon indicateur du niveau d'intérêt et d'appui que ces acteurs recevront pour répondre à une crise humanitaire, quelle qu'elle soit. Effectivement, une plus grande visibilité médiatique produira une pression plus grande sur tous les acteurs. D'abord, le public sera ému par les besoins des victimes et donc les donateurs privés seront plus enclins à contribuer financièrement par compassion (ou serait-ce par pitié¹⁰?) à l'endroit de ces victimes dont le sort les a touchés. Les ONG qui répondent à une crise humanitaire bénéficient d'une grande visibilité, donc d'une bonne occasion de relations publiques. En contrepartie, elles devront répondre aux attentes de leurs donateurs publics et institutionnels. Les gouvernements, principalement les politiciens, devront aussi répondre aux attentes de la population qu'ils représentent. Dans le but d'évaluer ces dynamiques, il y a plusieurs facteurs qu'il faut prendre en compte.

Premièrement, il est important de noter que les agences humanitaires ne peuvent pas réagir à une crise sans l'appui de donateurs. Dans la majorité des cas, leurs principaux donateurs sont institutionnels, soit les gouvernements et les agences des Nations Unies (ONU)¹¹. Les agences multilatérales reçoivent également des gouvernements leurs financements, qu'ils redistribuent ensuite aux ONG en coordonnant l'action de ces dernières. Le système humanitaire est donc en grande partie redevable aux gouvernements des pays donateurs, puisqu'ils financent en grande partie l'aide humanitaire internationale. Ce n'est que dans le cas des crises les plus médiatisées que les ONG seront financées directement par le public¹².

Une autre série d'acteurs dont le rôle crucial est souvent grandement négligé comprend les autorités locales et nationales, la société civile et l'ensemble de la population victime de la crise. Ceux-ci sont pourtant les premiers bénéficiaires de l'aide et sont ceux ayant la responsabilité première de répondre à une catastrophe. Leur réponse sera à la mesure de leur capacité financière et organisationnelle, laquelle, dans plusieurs des pays touchés, est souvent très limitée¹³.

10. Le terme « compassion » inclut un sentiment de partage des souffrances. On pourrait se demander si le terme « pitié », qui recèle une notion de partage mais aussi de mépris, ne serait pas plus approprié. Voir Brauman, Rony et F. Margolin, « Pitié dangereuse », documentaire, 90 minutes, 1996.

11. Ex.: le HCR (Haut Commissariat aux Réfugiés), le PAM (Programme Alimentaire Mondial), etc.

12. Voir Entrevues 2 et 3, dans Patrick Robitaille, *L'impact de la couverture médiatique sur le financement institutionnel canadien dans le cas des catastrophes naturelles soudaines de 2004 à 2006: L'autre effet CNN?*, mémoire présenté à l'UQAM, 2009, www.archipel.uqam.ca/1781/1/M10740.pdf [consulté le 23 avril 2010].

13. IFCRCRS, « World Disasters Report 2005: Focus on Information in Disasters », *International Federation of Red Cross*, 2005.

Dans l'objectif de circonscrire le sujet et de tenter de minimiser les facteurs qui rendraient difficiles l'isolement de la variable médiatique, nous nous intéresserons uniquement aux catastrophes naturelles soudaines. Puisque celles-ci ne font pas autant l'objet de considérations politiques et stratégiques de la part des acteurs humanitaires que les crises complexes, l'action humanitaire se concentre davantage sur les besoins de la population.

En nous intéressant au financement de la réponse humanitaire, particulièrement celui du gouvernement canadien dans le cas des catastrophes naturelles soudaines, nous avons constaté la complexité et la multiplicité des facteurs qui peuvent entrer en compte dans la prise de décision relativement à ce financement. Nous ne pourrions pas examiner pour chacune des crises étudiées toutes les variables politiques, économiques et culturelles qui ont pu influencer les décisions relatives au financement. Cependant, notre analyse des chiffres et les questions précises posées aux décideurs nous permettront d'obtenir un portrait du rôle relatif de l'impact de la médiatisation des crises sur leur financement.

En nous basant sur nos recherches et nos rencontres, nous proposons l'hypothèse que la médiatisation des crises humanitaires issues de désastres naturels soudains a un impact concret sur le financement des ONG dans la réponse à ces crises par le gouvernement du Canada. Cet impact est cependant difficile à définir avec précision et certains cas particuliers nécessiteraient une étude plus approfondie.

Nous présenterons dans cet article la méthodologie de nos recherches qualitatives et quantitatives qui nous a permis d'en arriver à ces conclusions. Nous précisons ensuite le fonctionnement de l'aide humanitaire au gouvernement canadien dans le contexte de l'aide internationale. Nous présenterons ensuite le rôle qu'a l'effet CNN et plus particulièrement le rôle que jouent les médias dans l'attribution de l'aide humanitaire. Finalement, nous présenterons nos résultats de recherche dans la dernière partie qui traite du rôle des médias dans la réponse aux catastrophes naturelles, ce que nous appelons l'autre effet CNN.

I. MÉTHODOLOGIE

Notre recherche repose sur trois piliers méthodologiques : la recherche documentaire, une recherche qualitative au moyen d'entrevues et une analyse quantitative qui mettra en relief le nombre d'articles de journaux couvrant les crises choisies et leur financement.

Dans les ouvrages consultés dans notre recherche documentaire, l'humanitaire est décrit d'une façon large et fera rarement la distinction entre les crises issues de guerres et celles qui sont la conséquence d'un désastre naturel ou, dans plusieurs cas, l'action humanitaire qui répond aux catastrophes naturelles sera simplement ignorée. Ces publications nous offrent cependant un cadre d'analyse de l'effet CNN et recensent ce que l'on connaît de cet autre effet CNN bien qu'aucun auteur ne se soit spécialisé dans ce domaine particulier.

Dans le but d'évaluer l'impact des médias sur l'action humanitaire canadienne, nous interrogerons huit individus clés parmi les fonctionnaires du gouvernement canadien et des ONG canadiennes. Ces entrevues nous feront mieux comprendre le processus de décision dans le financement de crises humanitaires et l'effet que pourraient avoir les médias sur ce processus.

Notre recherche se base sur des entrevues semi-structurées afin d'obtenir les résultats les plus probants pour répondre à notre question de recherche. Il s'est avéré intéressant de confronter les récipiendaires de l'aide, soit les responsables des opérations des ONG canadiennes, avec les propos de ces fonctionnaires. Un total de huit entrevues ont été réalisées avec les principaux responsables des décisions de l'Agence Canadienne de Développement International (l'ACDI), du ministère des Affaires Étrangères et du Commerce International (MAECI) et des principales ONG canadiennes.

Dans le but d'obtenir plus d'informations des personnes interviewées ainsi que d'assurer la sincérité de leurs réponses, nous leur avons offert de préserver leur anonymat lors de la présentation de cette recherche¹⁴.

La recherche quantitative que nous proposons aura comme objectif de recenser le nombre d'articles de journaux écrits sur les 18 catastrophes naturelles soudaines qui ont nécessité une demande d'aide internationale consolidée durant les années 2004 à 2006¹⁵.

Pour faire la liste de ces catastrophes, nous utilisons le *Financial Tracking System* (FTS) du Bureau de Coordination de l'Assistance humanitaire (BCAH¹⁶). Cette agence des Nations Unies recense dans son site *ReliefWeb*¹⁷ les différentes demandes d'aide internationale pour les crises humanitaires, communément désignées « appels¹⁸ ». Grâce à ce FTS, nous pouvons récupérer la liste des désastres naturels depuis qu'ils ont été répertoriés, soit depuis 2004¹⁹.

Pour l'étude des médias, il aurait été intéressant d'analyser la couverture médiatique télévisuelle puisque c'est sur ce médium que se penche l'effet CNN. Comme son nom l'indique, l'effet CNN s'intéresse aux chaînes d'information continue qui offrent maintenant des images des crises 24 heures sur 24. Pour les médias américains, il est par contre possible de faire des recherches relativement simples avec internet en utilisant les mots clés. Par ailleurs, pour notre étude des médias canadiens, il serait très ardu de faire ce type de recherche puisqu'il n'existe pas d'outil approprié, à notre connaissance, pour faire un tel type de recherche.

14. Voir Annexe 3, *Liste des entrevues*, dans Patrick Robitaille, *op. cit.*

15. Voir Annexe 1: *Financement des désastres naturels de 2004 à 2006 en relation avec les médias et les besoins, ibid.*

16. Plus communément appelé par son acronyme anglais OCHA, <http://ochaonline.un.org/> [consulté le 23 avril 2010].

17. Voir Reliefweb, www.reliefweb.int/rw/dbc.nsf/doc100?OpenForm [consulté le 23 avril 2010].

18. En anglais, appelé « Flash Appeal ».

19. Pour 2002 et 2003, aucun appel pour les catastrophes naturelles n'a été lancé et ce n'est que depuis 2001 que ces crises ont été recensées.

En outre, aux fins de notre recherche, nous croyons que les journaux représentent adéquatement l'intérêt médiatique général d'une crise puisque le contenu des journaux est, depuis les années 1980, beaucoup influencé par la télévision²⁰. Aussi, nous avançons l'hypothèse que, de façon générale, le public a davantage entendu parler du Tsunami que du tremblement de terre au Pakistan ou du tremblement de terre à Java, en Indonésie, par exemple, que ce soit par les journaux, la télévision ou la radio. C'est dans cet esprit que nous voulons connaître de façon générale l'importance médiatique des crises étudiées.

Nous avons également fait une recherche d'occurrences, c'est-à-dire une recherche du nombre de mentions de la crise pour deux journaux canadiens, un francophone, *La Presse*, et un anglophone, le *National Post*. Ces journaux ont été choisis en raison de leur tirage important, de leur réputation de rigueur et de l'accessibilité des bases de données *Eurêka* et *Canadian Newsstand (Proquest)* qui ont pu faciliter les recherches. Ces bases de données permettent simplement d'inscrire les mots clés tels « Pakistan » et « tremblement de terre » et de comptabiliser le nombre d'articles qui ont traité de ce sujet dans le mois suivant la catastrophe²¹.

Cette recherche nous a permis de mettre en parallèle le nombre d'articles de journaux avec le financement que le gouvernement canadien a donné pour chacune de ces catastrophes²². L'analyse des résultats illustre à quel point il est difficile de mettre en relief une seule variable comme la variable médiatique.

L'ensemble des résultats a été présenté dans le tableau que l'on trouve en Annexe 1, dans lequel le financement, la couverture médiatique et les besoins sont mis en parallèle. Chacune de ces données aurait pu être présentée différemment et doit être lue en gardant à l'esprit ces limites. Les données les plus problématiques à trouver se sont révélées être le financement canadien des crises. Nous avons été heureux de constater que le BCAH a rendu disponibles sur Internet tous les financements donnés par les gouvernements²³.

Il en va de même pour notre analyse des médias que nous avons voulue représentative, mais simple. Aussi, l'occurrence de mots clés peut amener des résultats différents selon les mots choisis. Cette méthodologie est la même que l'outil fourni dans le site *Alert Net* de Reuter²⁴.

Finalement, les données sur les besoins humanitaires collectées par le *Centre for Research on the Epidemiology of Disasters* (CRED) de l'Université de Louvain,

20. Rony Brauman et René Backmann, *Les médias et l'humanitaire*, Paris: Éditions du Centre de formation et de perfectionnement des journalistes, 1996.

21. Voir Annexe 7: *Notes méthodologiques pour le calcul d'occurrences médiatiques des crises du mémoire*, Patrick Robitaille, *op. cit.*

22. Voir Annexe 1: *Liste des appels éclairs de 2004 à 2006: Financements donnés, occurrences médiatiques et nombre de victimes*, *ibid.*

23. BCAH (OCHA), Financial Tracking System, www.eliefweb.int/rw/dbc.nsf/doc100?OpenForm [consulté le 23 avril 2010].

24. Reuter, Méthodologie du *World Press Tracker*, www.alertnet.org/thefacts/chart/mediamonitoringmethodology.htm [consulté le 23 avril 2010].

soit le nombre de morts et de personnes « affectées²⁵ », ne donnent pas assez de détails sur le degré de ces besoins pour pouvoir bien comparer les crises entre elles. Comme nous le verrons, il est très difficile d'obtenir des données fiables pour l'analyse. Mais malgré nos réserves sur ces données, nous croyons que les résultats obtenus permettent d'émettre des observations préliminaires très intéressantes pour quantifier notre sujet d'étude.

II. L'AIDE HUMANITAIRE INTERNATIONALE

L'aide humanitaire est devenue une composante importante de la politique étrangère des pays occidentaux²⁶. Aussi, « la prétention des humanitaires à échapper aux conflits et aux contradictions du politique relève de l'illusion²⁷ ».

Or, plusieurs voient dans l'humanitaire une nouvelle façon de faire de la politique ou de la diplomatie²⁸. Parmi ceux-ci figure Joanna Macrae qui décrit l'humanitaire comme étant devenu un instrument de politique étrangère parmi d'autres, surtout quand il est utilisé pour légitimer les interventions militaires²⁹. Bernard Hours, de son côté, présentera les ONG comme étant carrément « des outils, en partie innocents, [qui agissent] dans un scénario de mise à l'écart et de gardiennage des populations "à risque"³⁰ ».

Nous pouvons constater à quel point la marge de manœuvre de l'action humanitaire est restreinte tant son application est complexe sur le terrain et le risque de confusion élevé en raison du grand nombre de types d'acteurs agissant dans ce domaine. Nous verrons quelques aspects pratiques de l'aide humanitaire internationale. Nous survolerons d'abord le système de réponse de la communauté internationale afin de mieux cerner le rôle des gouvernements. Ensuite, nous mettrons en lumière l'importance de l'évaluation des besoins dans les premiers jours suivant une crise, pour finalement présenter certains aspects du financement des crises humanitaires.

2.1 Système de réponse de la communauté internationale

Le rôle des acteurs étatiques a beaucoup évolué dans les dernières années où l'on perçoit une réelle volonté de mieux agir tant pour ce qui est de la prévention que de l'intervention en vue de répondre aux crises humanitaires³¹.

25. International Emergency Disasters Database, www.emdat.be/ [consulté le 23 avril 2010].

26. Pierre Senarclens, *L'humanitaire en catastrophe*, Paris: Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1999, p. 10.

27. Alain Destexhe, *L'humanitaire impossible*, Paris: Éditions Armand Colin, 1993, p. 12.

28. Yves Lavoine, *L'humanitaire et les médias*, Lyon: Les presses universitaires de Lyon, 2002, p.37.

29. Joanna Macrae and Adele Harmer, « Good Humanitarian Donorship: a mouse or a lion », *Humanitarian Exchange (HPN)*, n° 24, juillet 2003, p.113.

30. Bernard Hours, *L'idéologie humanitaire ou le spectacle de l'altérité perdue*, Paris: L'Harmattan, 1998, p. 19.

31. Conoir, *op.cit.* p. 51.

Il est important de noter que, malgré toutes les vertus de l'aide extérieure apportée aux victimes de désastres, plusieurs problèmes se posent relativement à l'octroi de cette aide. Parmi ceux-ci figure la difficulté qu'ont les pays plus pauvres de prendre en charge la réponse humanitaire et d'être ainsi en mesure de s'approprier l'aide offerte par la communauté internationale, de même que les problèmes sociaux structurels reliés à la pauvreté qui exacerbent l'impact des désastres. Aussi, il est difficile pour celui qui offre l'aide de différencier les problèmes directement liés à une catastrophe de ceux existant déjà dans la région. Un des dilemmes de l'aide est de savoir si les efforts devraient se concentrer sur la réponse aux désastres ou sur une meilleure préparation des populations pour faire face aux désastres en s'attaquant aux problèmes de sous-développement³².

Les donateurs reconnaissent leur responsabilité et l'impact de leur choix en matière d'appuis aux actions humanitaires. Il est aussi possible maintenant d'évaluer la performance des donateurs selon les « principes et bonnes pratiques pour l'aide humanitaire³³ », résumés dans un document. Ces 23 principes sont issus d'une rencontre qui a eu lieu à Stockholm en 2003 entre les gouvernements des pays donateurs, les organisations multilatérales et non gouvernementales³⁴. En vertu de ces principes, les gouvernements des pays donateurs ont accepté de se plier aux principes humanitaires d'impartialité et de neutralité, d'avoir une programmation basée sur les besoins et de permettre une certaine flexibilité dans le financement qu'ils offrent. De plus, ce financement doit être proportionnel aux besoins et le soutien à une crise ne doit pas se faire au détriment d'une autre. Cette initiative constitue certainement une étape marquante dans la reconnaissance des responsabilités des gouvernements comme donateurs.

2.2 Les principes d'évaluation

L'évaluation de l'impact humanitaire est une question considérable pour tous les acteurs impliqués dans la réponse aux catastrophes. Effectivement, la façon dont les besoins sont définis aura un impact majeur pour la survie de millions de personnes vulnérables³⁵.

Il existe trois problèmes majeurs dans l'attribution des fonds en réponse aux crises humanitaires. Premièrement, le financement international n'est pas équitable d'une crise à l'autre et dépend d'une multitude de variables relatives au contexte. Deuxièmement, les systèmes permettant de juger de l'impact d'une crise et des besoins qui en résultent sont déficients et ne sont pas reconnus par tous. Finalement, cette lacune amène les donateurs à douter de l'exactitude des évaluations des agences tandis que celles-ci doutent que les donateurs s'intéressent

32. David Alexander, *op. cit.*, p. 16.

33. Joanna Macrae et Adele Harmer, *op. cit.*

34. Voir Annexe 3, *Principes et bonnes pratiques de l'aide humanitaire*, Patrick Robitaille, *op. cit.*

35. Anne Ralte, « SMART: a collaborative approach to determining humanitarian needs », *Humanitarian Exchange (HPN)*, n° 32, December 2005.

réellement aux évaluations³⁶.

Il n'existe pas de définition de l'impact qui permet d'évaluer avec exactitude le succès de l'objectif que tente d'atteindre l'action humanitaire, soit de sauver des vies et de rétablir les victimes dans leur dignité humaine. Alors que l'aide au développement tente d'induire un changement positif telle une amélioration du taux d'alphabétisation ou d'accès aux ressources économiques, l'humanitaire tentera d'éviter l'aggravement d'une crise, d'une épidémie ou d'une famine. Sans une évaluation précise du nombre de personnes qui seraient décédées de causes de maladies ou de faim, par exemple, il est difficile de connaître le nombre de vies sauvées. Or, il est difficile d'évaluer le type d'impact de quelque chose qui n'a pas eu lieu³⁷.

Dans le cas des désastres naturels soudains, les études de ODI démontrent que les agences ont une grande difficulté à faire une évaluation basée sur des faits et que c'est plutôt sur la base de l'expérience des membres de l'équipe d'évaluation acquise dans des situations similaires que les besoins seront évalués³⁸. Il faut toutefois noter que, comme l'évaluation des besoins se fait dans l'objectif de recueillir des fonds, son objectivité a été fréquemment remise en question.

2.3 Financement des crises humanitaires

Dans l'objectif de simplifier le financement des crises humanitaires, l'ensemble des agences d'exécution se sont mises d'accord pour présenter un appel de financement consolidé. Ainsi, un processus annuel de demande de fonds que l'on appelle le CAP (*Consolidated Appeal Process*) permet de présenter l'ensemble des besoins humanitaires des pays ou régions faisant face à des crises humanitaires complexes ou chroniques pour l'année en cours. Cet appel permet ainsi aux organisations de mieux planifier, mettre en œuvre et évaluer leurs actions pour un pays ou une région donnés. L'appel consolidé de 2008 demandait un total de 3,8 milliards de dollars pour 25 millions de personnes dans 24 pays³⁹.

Pour ce qui est des crises qui sont imprévues, par exemple des désastres naturels, l'appel consolidé se fait sous le vocable d'appel éclair (ou *Flash Appeal* en anglais⁴⁰). Ce processus de demande de fonds présente l'ensemble des besoins financiers des organisations qui interviennent sur la base des informations disponibles au moment de l'appel et pour les six premiers mois de l'intervention. Comme le CAP, ce processus se veut plus qu'une demande de fonds, mais également un processus d'identification des besoins et de coordination stratégique, une plateforme pour

36. James Darcy et Charles-Antoine Hofmann. « According to need? Needs assessment and decision-making in the humanitarian sector », *HPG Report*, n° 15, septembre 2003.

37. Charles-Antoine Hofmann, « Measuring the impact of humanitarian aid: A review of current practice », *Humanitarian Policy Group*, London, ODI, juin 2004.

38. Hofman, *op. cit.* et IFRCRC 2005, *op. cit.* p.18.

39. CAP, <http://ocha.unog.ch/ets/Default.aspx?ContentType=FixedContent&ContentID=3> [consulté le 23 avril 2010].

40. Flash Appeal, <http://ocha.unog.ch/ets/Default.aspx?ContentType=FixedContent&ContentID=3> [consulté le 23 avril 2010].

mettre en valeur les besoins de projets spécifiques et un inventaire des projets en cours. Subséquemment à ces premiers six mois, les programmes humanitaires sont considérés comme des programmes de développement et de reconstruction.

Pour assurer le suivi du financement de ces appels, le BCAH a développé un outil appelé FTS (*Financial Tracking System*⁴¹). Cette banque de données compile et présente sur internet les données reçues des donateurs et organisations pour permettre d'avoir une vue d'ensemble du financement demandé et des montants promis et reçus. Depuis sa création, ce système a grandement amélioré la transparence et la coordination du financement des opérations humanitaires.

Malgré ses avantages, ce système n'est pas sans failles. Les recherches d'ODI démontrent que le CAP est moins représentatif de l'évaluation des besoins que de la justification des programmes déjà en cours. En outre, les évaluations sont davantage destinées à entériner des décisions prises et à justifier des actions qu'à évaluer consciencieusement le montant nécessaire pour répondre à l'action humanitaire. Il existe une plus grande rigueur pour l'évaluation objective d'un budget selon les besoins dans le cas des désastres naturels puisqu'il s'agit de nouveaux programmes⁴².

Selon la documentation traitant des motivations pour l'aide, les donateurs les plus importants, comme les États-Unis, la France, la Grande-Bretagne et l'Union européenne, auront plus tendance à donner en fonction de leurs intérêts stratégiques. Les plus petits donateurs, tels les pays scandinaves et le Canada, auront plus à cœur les besoins des bénéficiaires de leur aide puisque ces pays n'ont pas, en général, autant d'historique colonial et d'investissements financiers dans les pays qu'ils aident⁴³.

III. RÉPONSE HUMANITAIRE CANADIENNE

Le rôle du Canada dans l'action humanitaire internationale s'est développé lentement, mais sûrement, surtout depuis les quinze dernières années. C'est donc plutôt récemment qu'il s'est taillé une place dans ce secteur, en développant des outils d'analyse, de financement et d'intervention pour lesquels il se bâtit une reconnaissance internationale de plus en plus solide⁴⁴.

Il faut par ailleurs reconnaître que l'aide humanitaire canadienne souffre encore d'un manque de visibilité et de notoriété parmi sa propre population. Plusieurs raisons peuvent être invoquées, tels une tradition inexistante, la capacité réduite d'intervention directe du gouvernement du Canada, ou encore les moyens financiers relativement faibles par rapport aux autres donateurs. Aussi, on constate qu'il n'y a pas d'organisations canadiennes autonomes et fortes, mais plutôt des

41. FTS (Financial Tracking System), <http://ocha.unog.ch/fts2/> [consulté le 23 avril 2010].

42. Hofmann, *op. cit.*

43. Gorm Rye Olsen, *et al.*, «Humanitarian Crises: What Determines the Level of Emergency Assistance? Media Coverage, Donor Interests and the Aid Business», *Disaster*, vol. 27, n° 2, 2003, p. 113.

44. Conoir, *op. cit.* p. 3.

bureaux satellites de grandes ONG internationales telles que CARE (États-Unis), Oxfam (Grande-Bretagne) et Médecins Sans Frontières (Europe⁴⁵)⁴⁶.

3.1 La réponse du gouvernement canadien

Le gouvernement canadien répond aux catastrophes naturelles par l'action conjointe de différents ministères et agences dont le Ministère des Affaires Étrangères et du Commerce International (MAECI), qui coordonne la réponse, ainsi que l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI), qui est responsable du budget de l'ensemble de l'aide humanitaire⁴⁷.

Aux Affaires Étrangères, c'est le Groupe des Affaires humanitaires et de réponses lors de catastrophes (GAH), faisant partie du groupe de travail pour la stabilisation et la reconstruction (START), qui reste aux aguets pour toutes les catastrophes. Deux conseillers politiques sont affectés spécifiquement aux désastres naturels : ils sont supervisés par le directeur et le directeur adjoint, et appuyés par l'équipe. Dans le cas de désastres, beaucoup de pression est mise sur cette équipe qui coordonne la réponse, élabore la politique humanitaire du Canada et surveille sa mise en œuvre. Effectivement, ce groupe prend en charge la réponse canadienne et ce sont eux qui produisent le rapport qui résume l'ensemble des informations données sur une crise par l'ensemble des acteurs impliqués. Suite à une catastrophe, le groupe subit les pressions politiques pour que le Canada présente rapidement une stratégie de réponse. Puisque c'est dans les deux premiers jours que les médias s'intéressent aux catastrophes, le Canada doit pouvoir réagir dans ce laps de temps⁴⁸.

L'ACDI comporte également une division pour la réponse humanitaire qui s'appelle la Direction d'assistance humanitaire, paix et sécurité (AHPS). À l'intérieur de ce groupe, deux agents et un gestionnaire forment le Groupe des secours en cas de catastrophes naturelles et veillent aux relations avec les ONG.

Cette Direction est principalement responsable de donner un financement pour appuyer l'action humanitaire des organisations internationales telles les agences des Nations Unies, la Croix-Rouge et les ONG canadiennes. Cette aide se fait conformément aux principes et aux bonnes pratiques de l'action humanitaire⁴⁹. Le principe d'offrir une aide en fonction des besoins est crucial et c'est également celui auquel AHPS accorde le plus d'attention⁵⁰. Ils s'assureront également que l'aide se fait selon les principes qui sous-tendent l'humanitaire, soit la neutralité,

45. Médecins Sans Frontières (MSF) est originaire de France mais est maintenant organisé selon un système associatif de 19 sections regroupées en 5 centres opérationnels (Paris, Amsterdam, Bruxelles, Genève et Barcelone) et coordonné en partie par le bureau international basé à Genève.

46. Conoir, *op. cit.* p.3.

47. MAECI, Foire aux questions. Se préparer à l'imprévu. www.international.gc.ca/humanitarian-humanitaire/faq.aspx?lang=fra

48. Entrevue 5, Patrick Robitaille, *op. cit.*

49. Voir Annexe 3, *Principes et bonnes pratiques pour l'aide humanitaire*, Patrick Robitaille, *op. cit.*

50. Entrevue 5, Patrick Robitaille, *op. cit.*

l'impartialité, l'indépendance et l'humanité. Selon le document sur les bonnes pratiques :

L'action humanitaire doit être guidée par les principes humanitaires, à savoir : l'humanité, ce qui implique qu'une place centrale soit accordée à la sauvegarde de la vie humaine et à l'atténuation des souffrances où qu'elles se produisent; l'impartialité, ce qui suppose que la mise en œuvre soit dictée uniquement par l'ampleur des besoins, sans discrimination entre les populations affectées ou entre leurs membres; la neutralité, ce qui signifie qu'il faut veiller à ne pas favoriser une partie plutôt qu'une autre à un conflit armé ou à tout autre différend; et l'indépendance, ce qui veut dire qu'il ne faut pas mêler aux objectifs humanitaires des objectifs politiques, économiques, militaires ou autres qu'un acteur pourrait avoir concernant une zone où une action humanitaire est mise en œuvre⁵¹.

Le gouvernement s'assure aussi que cette aide est fournie en temps opportun, de façon efficace et appropriée. Ainsi, AHPS s'efforce constamment d'améliorer la rapidité de la réponse ainsi que la souplesse et l'équité de ses financements.

Dans les premières heures qui suivent une catastrophe, un groupe de travail interministériel qui inclut le MAECI, l'ACDI et également le Bureau du Conseil Privé est constitué. La constitution de ce groupe et le degré de participation de ces différents ministères dépendront de la gravité de l'événement. Dans le cas de catastrophes mineures, ce groupe de travail se résume simplement à un échange de courriels entre les fonctionnaires responsables, soit l'agent principal ou son gestionnaire chez AHPS et le conseiller politique ou un membre de sa direction.

Il en va différemment pour toute catastrophe de plus grande ampleur, où le nombre d'intervenants, et leur niveau hiérarchique, augmenteront considérablement en raison de l'intérêt politique de la crise. Il est difficile de quantifier et de définir les variables qui influencent l'intérêt des politiciens, mais nos entrevues nous ont confirmé que la mention de la crise dans les médias jouera un grand rôle quant à l'attention qu'ils y porteront. D'ailleurs, un fonctionnaire nous a révélé que « toute crise qui fait la manchette amènera beaucoup d'intérêt de la part de la sphère politique⁵² ». Le Bureau du Conseil Privé⁵³, qui a pour rôle d'informer et d'appuyer le premier ministre et son cabinet, est aussi toujours en contact avec le groupe qui décide des actions du Canada dans sa réponse à une crise. Mais si certains acteurs politiques manifestent un intérêt, cela ne signifie pas nécessairement qu'ils ont le pouvoir (ou la volonté) de s'immiscer dans toutes les décisions dont la grande majorité est prise par les fonctionnaires n'ayant pas la même sensibilité aux médias.

51. *Idem.*

52. *Idem.* Traduction libre de l'auteur.

53. Bureau du conseil privé, www.pco-bcp.gc.ca/index.asp?lang=fra&page=about-apropos [consulté le 23 avril 2010].

3.2 Description du système de financement pour les désastres naturels

La principale action du gouvernement canadien est de financer les organisations humanitaires opérationnelles. Effectivement, le gouvernement, et plus particulièrement AHPS, s'est engagé à respecter les principes et bonnes pratiques pour l'aide humanitaire et à donner en fonction des besoins⁵⁴. Pour évaluer le montant de ce financement, plusieurs autres sources sont utilisées pour faire une évaluation rapide des besoins.

Les premières nouvelles arrivent souvent par des alertes automatiques de services d'informations d'une multitude de sites spécialisés⁵⁵. Des sites tels IRIN du BCAH, *Alert Net* de l'agence Reuter et *Early Warning Web Service* donnent en un clin d'oeil les dernières nouvelles par l'envoi d'un courriel à tous ceux qui sont inscrits au service. De plus, certains sites se spécialisent dans des types de crises en particulier tels *Accuweather* pour les ouragans et le service américain d'enquête géologique USGS pour recevoir l'alerte de tremblements de terre.

Une fois alerté, le Canada compte sur ses 172 missions dans 111 pays⁵⁶ et son service de 270 ambassades, consulats et hauts commissariats pour étayer son information. Plusieurs pays susceptibles d'être affectés par une catastrophe auront donc une représentation canadienne. Leur participation dans des réunions de coordination permettra d'avoir accès à des sources des gouvernements nationaux ainsi que des informations de première main sur les activités des organisations multilatérales et les ONG.

L'évaluation des partenaires multilatéraux tels les équipes de UNDAC, les évaluations du CERF (*Central Emergency Response Fund*)⁵⁷ et des appels consolidés « éclairs » du BCAH font également partie des sources d'information dont le Canada bénéficie en tant que contributeur⁵⁸. Les rapports de la Croix-Rouge et des ONG internationales leur permettent aussi de compléter leur information. Celle-ci est compilée dans un rapport préparé par le Groupe des Affaires Humanitaires des Affaires Étrangères et sera analysée par l'AHPS de l'ACDI afin de faire une évaluation du financement approprié.

Trois critères de base doivent être respectés pour que le gouvernement accepte de financer la réponse à une catastrophe naturelle. Premièrement, le gouvernement du pays affecté se doit de demander officiellement une aide internationale. Ensuite, un nombre substantiel de personnes (plus de 20 000) doivent être sévèrement affectées ou déplacées. Finalement, le Canada doit pouvoir compter sur des partenaires fiables sur le terrain ayant la capacité de répondre aux besoins de façon efficace⁵⁹.

54. ACIDI, « La procédure normale face aux crises », *Regard sur le monde*, n° 29, Printemps 2006.

55. Voir l'Annexe 4 pour une liste spécialisée des sites et leur lien internet, Patrick Robitaille, *op. cit.*

56. MAECI, www.dfait-maeci.gc.ca/world/embassies/cra-fr.asp [consulté le 23 avril 2010].

57. Central Emergency Response Fund (CERF), www.cerf.un.org [consulté le 23 avril 2010].

58. La contribution du Canada en 2006 était de 20 millions de dollars canadiens selon le MAECI, Foire aux questions, *op. cit.*

59. Entrevue 5, Patrick Robitaille, *op. cit.*

La proportion des subventions de AHPS représente approximativement 4 à 5 % de l'appel fait par les agences des Nations Unies, 8 % de l'appel de la Croix-Rouge. Pour les ONG, un financement est attribué selon les propositions et l'argent disponible⁶⁰.

IV. LES MÉDIAS ET L'AIDE HUMANITAIRE: LE RÔLE DE L'EFFET CNN

L'humanitaire moderne est né alors que les médias commencent à offrir la possibilité de prendre conscience des crises qui se passent ailleurs sur la planète. Déjà avec le télégraphe, le monde découvre cet effet de proximité qui remet en perspective le temps et l'espace⁶¹. La guerre civile du Biafra au Nigeria, à la fin des années 1960, coïncide avec l'avènement de l'image qui supprime l'écrit dans l'information⁶². C'est lors de ce conflit que 10 médecins du CICR, dont Bernard Kouchner et Xavier Emmanuelli, ont décidé de remettre en question la politique de neutralité de l'organisation. Effectivement, pour eux, la neutralité dans un conflit ne devrait pas les empêcher de témoigner des atrocités dont ils étaient témoins. C'est pour cette raison qu'ils se sont joints à d'autres médecins et journalistes pour fonder l'organisation Médecins Sans Frontières (MSF). Cette ONG en a inspiré d'autres qui, tout en maintenant les principes humanitaires de neutralité, impartialité et d'indépendance, offrent une vision beaucoup plus engagée, et incidemment plus politique, de l'humanitaire par l'utilisation des médias. Ce même Bernard Kouchner figure parmi ceux qui ont introduit la «loi du tapage médiatique» pour faire connaître les crises humanitaires⁶³. Un exemple classique de cette pratique est l'opération de sauvetage des *boat people* vietnamiens dix ans après la création de MSF⁶⁴. Cette opération conjointe entre médias et humanitaire avait davantage comme objectif de faire prendre conscience à l'Occident de la crise que d'en sauver les victimes. Ce différend a incité M. Kouchner à créer Médecins du Monde (MDM) étant donné que MSF n'était pas prêt à appuyer ce genre d'opération.

4.1 Les différents pouvoirs d'influence des médias

Les médias choisissent les mots et les images en fonction de leur public et de l'émotion qu'ils suscitent en eux, particulièrement dans le cas des catastrophes naturelles⁶⁵. Il importe de comprendre également le concept des médias puisqu'il façonne la manière dont les individus perçoivent et comprennent le monde qui les

60. Entrevue 5, *ibid.*

61. Brauman, *op. cit.*, p. 71-83.

62. *Ibid.*, p. 20.

63. Lavoine, *op. cit.* p. 78.

64. *Ibid.*, p. 28.

65. Jonathan Benthall, *Disasters, Relief and the Media*, Londres: I.B. Tauris & Company, 1993.

entoure⁶⁶. On dit des médias qu'ils sont le quatrième pouvoir qui s'ajoute aux trois piliers d'une société démocratique, soit les pouvoirs législatifs, exécutifs et judiciaires⁶⁷. Ce quatrième pouvoir représenterait la voix du peuple qui ne possède pas l'autorité des trois autres, mais qui garde une influence sur les rapports de force en société⁶⁸.

Selon Francis Balle, les médias influencent de trois principales façons⁶⁹ :

- En choisissant l'ordre du jour, en hiérarchisant les événements de l'actualité selon un choix plus ou moins subjectif et conscient, ce qui amène les publics et les dirigeants à réfléchir sur ces événements en priorité.
- En cadrant l'information dans le contexte qu'ils jugent pertinent en fournissant les paramètres de l'analyse des enjeux.
- En amorçant le débat en insistant sur certains faits et enjeux, ce qui permet de désigner les critères selon lesquels les événements seront mis en comparaison.

Karine Prémont recense également dans ses recherches⁷⁰ les deux premiers effets identifiés par Balle (choix du contenu et cadrage de l'information), mais s'intéressera à deux autres effets : l'effet d'entraînement et la spirale du silence. Pour elle, les médias n'amorcent pas les débats, mais les *restreignent* en raison d'un effet d'entraînement, c'est-à-dire la tendance des individus à adopter les opinions et les comportements de la majorité. Aussi, les individus aux opinions contraires à celles des autres citoyens garderont ces opinions pour eux-mêmes, un effet qui a comme nom évocateur la *spirale du silence*⁷¹.

Il existe un lien très clair entre les gouvernements, l'opinion publique et les médias qui structurent fortement cet espace public⁷². Cette relation triangulaire est la base de la majorité des études relatives à l'effet de la télévision sur la prise de décision politique. Cette relation met en évidence que l'effet des médias sur le gouvernement est principalement dû à l'effet des médias sur l'opinion publique⁷³.

66. Jacques Piette, *Éducation aux médias et fonction critique*, Montréal/Paris : L'Harmattan, 1996.

67. Noam Chomsky et Robert W. McChesney, *Propagande, média et démocratie*. Montréal : Écosociété, 2000.

68. Anne-Marie Gingras, *Médias et démocratie : le grand malentendu*. Saint-Nicolas : Presses de l'Université du Québec, 1999, p. 41.

69. Francis Balle, *Les Médias*, Paris : Presses universitaires de France, 2004, p. 119.

70. Karine Prémont, *La télévision mène-t-elle le monde?*, Québec : Presses de l'Université du Québec, p. 35-38.

71. Elizabeth Noelle-Neumann, *The Spiral of Silence*, Chicago : University of Chicago Press, 1984.

72. D. Wolton. *Penser la communication*, Paris : Éditions Flammarion. Collection Champs, 1997.

73. Eytan Gilboa, «The Global News Networks and U.S. Policymaking in Defense and Foreign Affairs», *The Joan Shorenstein Center on the Press, Politics and Public Policy, Kennedy School of Government*, Harvard University, Printemps 2002, p. 7.

4.2 Les différents effets CNN

Dans son mémoire, Karine Prémont décortique les effets possibles de CNN et nous les présente en trois catégories selon que sont considérées comme principaux acteurs de la politique étrangère les élites politiques, l'opinion publique ou la télévision⁷⁴. Premièrement, « l'écho CNN » présente la télévision comme une courroie de transmission entre le pouvoir politique et l'opinion publique. Selon cette interprétation, les journalistes ont principalement pour rôle de rapporter les décisions du gouvernement en reflétant la position des élites (théorie de l'indexation) ou, comme le propose Chomsky, par la fabrication pure et simple du consentement de l'opinion publique par ces élites⁷⁵.

Deuxièmement, « l'effet CNN » proprement dit articule bien quelle est l'influence de la télévision sur la politique étrangère. Cet effet est devenu plus important suite à la guerre froide alors que les journalistes occidentaux avaient plus de liberté pour déterminer les événements à couvrir et également la façon de les couvrir alors que leurs pays n'étaient plus en cause.

Finalement, le « syndrome CNN » présente la télévision comme un agent qui perturbe le jeu politique dans le cas où un vide politique prévaut sur un quelconque sujet, vide qui sera dès lors rempli par les médias. Ce syndrome postule que : « C'est l'opinion publique qui est au coeur des décisions politiques. Selon ce point de vue, la télévision n'est pas qu'une vitrine des faits et gestes du gouvernement : elle soulève des critiques et fait l'analyse des discours et des événements pour aider la population à prendre position⁷⁶ ». Cette approche revêt une grande pertinence pour quiconque s'intéresse à l'impact des médias sur les crises humanitaires. Effectivement, les médias n'étant pas limités par les mêmes contraintes opérationnelles que lors d'interventions militaires, ils peuvent bénéficier d'une plus ample latitude dans leur couverture. Les médias peuvent avoir deux effets sur l'intervention, celui de *push* qui, comme son nom l'indique, pousse le gouvernement à agir et celui du *pull*, qui, au contraire, le retient d'agir⁷⁷. Nos recherches portent sur une variante de ce « syndrome CNN ».

4.3 Les effets des médias sur l'action humanitaire

Nous avons vu jusqu'à maintenant la relation entre les médias et l'action humanitaire en général, laquelle inclut les crises issues de catastrophes naturelles et celles issues de conflits. Mais, comme le concède Piers Robinson, s'il y a un effet CNN,

74. Prémont, Karine, *Realpolitik ou « Mediapolitik » ? L'influence des médias sur l'engagement américain dans les missions de paix*, Montréal : mémoire présenté à l'UQAM, 2002. Voir Annexe 10, Différents Effets CNN.

75. Noam Chomsky et Edward S. Herman, *Manufacturing Consent*, New York : Pantheon Books, 1988.

76. Prémont, *La télévision... op. cit.*, p.87.

77. Prémont, *op. cit.*, p. 88.

c'est dans le cas des opérations non coercitives qu'il serait le plus fort⁷⁸. Nous nous intéresserons plus spécifiquement à l'effet des médias sur les désastres naturels, qui n'est que très peu étudié, sinon très indirectement.

Daniel Collard qui s'est intéressé aux effets des médias dans les conflits, note également que « les médias peuvent renforcer la solidarité internationale et l'assistance humanitaire en cas de guerre, de catastrophe naturelle ou de révolution⁷⁹ ».

V. LE RÔLE DES MÉDIAS DANS LE CAS DES CATASTROPHES NATURELLES : L'AUTRE EFFET CNN

Ayant passé en revue les recherches qui s'approchent le plus de notre sujet d'étude, nous tenterons maintenant d'évaluer l'impact des médias sur le financement canadien. Nous croyons nécessaire en premier lieu de répertorier les différentes variables intervenantes. Celles-ci nous aideront à comprendre la complexité du calcul pour évaluer le financement pour une crise. Ensuite, nous tenterons de déterminer lesquelles de ces variables sont pertinentes à l'analyse du financement des diverses crises qui nous intéressent, soit celles qui ont requis un appel consolidé de fonds de 2004 à 2006. Nous trouverons des déficiences dans la corrélation entre les critères de financement mentionnés lors des entrevues et les montants de contributions alloués en aide humanitaire, nous portant à conclure que l'influence des médias est un facteur important dans les décisions de financement.

5.1 Les critères de financement

Comme nous l'avons vu dans la description de l'action des ONG humanitaires dans la section I, les représentants du gouvernement canadien affirment que leur décision est guidée par trois critères de base nécessaires pour considérer financer la réponse à une crise : une demande internationale du pays affecté, des besoins qui justifient une aide internationale et des partenaires qui sont capables de répondre de façon efficace à ces besoins. L'objectif de l'aide humanitaire canadienne est de réduire la souffrance et de sauver des vies. L'ACDI et le ministère des Affaires Étrangères sont généralement en accord sur la façon de procéder et de déboursier des fonds pour atteindre cet objectif.

Il n'existe pas de barème officiel pour évaluer le niveau de besoins nécessaires, mais de façon générale, il doit y avoir vingt mille personnes sévèrement affectées ou déplacées pour que le gouvernement canadien considère répondre à la crise⁸⁰. Évidemment, il est toujours très difficile d'évaluer le degré de sévérité des menaces auxquelles les victimes sont exposées. Par exemple, les inondations font souvent plus de personnes affectées, mais elles le sont aussi moins sévèrement que dans

78. Olsen, *op. cit.*

79. Daniel Collard, « La médiatisation du droit et mondialisation des relations internationales », dans Michel Mathien (dir.), *L'information dans les conflits armés : du Golf au Kosovo*, Paris : L'Harmattan, p. 120.

80. Entrevue 5, Patrick Robitaille, *op. cit.*

le cas d'autres désastres. Aussi, les fonctionnaires doivent aller plus loin dans leur analyse pour bien comprendre le niveau des besoins et évaluer s'il y a un danger pour la santé ou la vie des victimes⁸¹.

Le budget annuel de AHPS pour la réponse aux crises humanitaires est de 80 millions de dollars, dont dix millions pour la réponse aux désastres naturels. Les autres 70 millions se divisent de la façon suivante : 39 millions pour le CERF, 12 millions pour le Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR), six millions pour la campagne annuelle de la Croix-Rouge et un million pour appuyer le BCAH. Si ce budget n'est pas complètement dépensé, les fonds restants seront transférés à l'aide humanitaire réservée aux conflits ou crises complexes, tels le Soudan et la République Démocratique du Congo, qui ont toujours besoin d'argent⁸².

Un budget pour l'aide alimentaire, supplémentaire à celui de AHPS, varie entre 100 et 200 millions de dollars, dont environ 5 à 10 millions sont utilisés pour répondre à des catastrophes naturelles. Cet argent est entièrement remis au Programme Alimentaire Mondial (PAM), à l'exception de 20 millions qui sont remis annuellement au *Canadian Food Grain Bank* (CFGB)⁸³.

Outre ce budget, un fonds d'urgence de 200 millions est disponible pour des crises exceptionnelles. Pour accéder à ce fonds qui n'est pas utilisé chaque année, de hauts responsables des ministères des Finances, des Affaires Étrangères et de l'ACDI doivent s'entendre sur son utilisation⁸⁴.

5.1.1 Le processus de décision du gouvernement

Le AHPS subit une grande pression pour dévoiler rapidement le montant d'aide qui sera fournie. Si une crise est importante et fait la manchette, comme le tremblement de terre au Pérou ou l'ouragan Félix en 2007, la classe politique exercera une pression pour qu'une annonce soit faite dans les deux premières journées. Comme c'est durant ces premières journées que les médias couvrent la crise, le gouvernement ne peut pas divulguer son aide concrète. Cette situation est délicate pour ceux qui doivent déterminer le montant d'aide, puisqu'il est souvent trop tôt pour obtenir des évaluations précises des besoins sur le terrain et pour que le gouvernement affecté demande une aide internationale. Dans ces circonstances, il est difficile pour les fonctionnaires de faire une recommandation éclairée du montant à fournir.

À la suite d'une catastrophe, la première étape pour AHPS consiste à évaluer si la crise est assez importante pour que le gouvernement local demande une assistance internationale. Si ce n'est pas le cas, le gouvernement évitera d'annoncer des fonds. Si tout indique que le gouvernement demandera une aide internationale, que les besoins sont substantiels et que les organisations humanitaires seront en mesure

81. Entrevue 7, *ibid.*

82. Entrevue 5, Patrick Robitaille, *op. cit.*

83. Entrevue 5, *ibid.*

84. Entrevue 5, *ibid.*

d'y répondre, AHPS pourra se commettre à déterminer un montant d'aide dans les deux premiers jours. C'est dans un deuxième temps que le gouvernement doit déterminer rapidement les besoins réels sur le terrain pour ainsi mieux appuyer l'effort international⁸⁵.

Les fonctionnaires s'efforcent donc de donner en fonction des besoins et indépendamment de la volonté des politiciens et du public. Selon les représentants rencontrés, les fonctionnaires réussissent habituellement assez bien, mais l'effort déployé pour communiquer la justification des montants déboursés augmentera lorsqu'il y a une attention plus grande accordée aux crises. Les politiciens feront pression pour que des fonds soient débloqués et demanderont une communication soutenue avec le public canadien, principalement par l'entremise de communiqués de presse. Cette communication proactive est nécessaire pour répondre aux sollicitations des groupes intéressés (tels que les diasporas), pour expliquer que le montant d'aide attribué est calculé en proportion des besoins de l'ensemble des crises humanitaires⁸⁶.

La décision du financement d'une crise mineure se prend, dans 90 % à 95 % des cas entre le gestionnaire et le directeur général de AHPS. Ce dernier a l'autorité d'approuver les projets dont le montant n'excède pas un million de dollars. Ensuite, le vice-président de l'ACDI aura l'autorité d'autoriser les projets dont le montant n'excède pas 3,5 millions, et le ministre, pour les projets jusqu'à concurrence de 20 millions, dans des cas extrêmement rares. Lors de crises importantes, le Bureau du Conseil Privé et le sous-ministre du développement international seront ceux à qui reviendra la décision finale. Selon un répondant, pour les crises des années 2004 à 2006, seuls le Tsunami, les tremblements de terre du Pakistan et de l'Indonésie, ainsi que l'ouragan Stan auraient été influencés par les politiciens⁸⁷.

Il est difficile de prédire quand les politiciens seront intéressés par une crise ou par une autre. Toutefois, s'il s'agit d'un tremblement de terre ou si la crise se situe en Amérique, il est beaucoup plus probable que la crise fasse la une des journaux et que, le cas échéant, les politiciens s'impliquent dans la décision.

Pour mieux comprendre l'influence du politique dans les décisions, il faut regarder de plus près le rôle du Bureau du Conseil privé, que l'on appelle l'Agence centrale, lequel fait le lien entre l'appareil bureaucratique, les ministères clés et le bureau du premier ministre. Le bureau répartit les responsabilités de ses agents en leur attribuant un ministère; un agent sera ainsi en contact avec le groupe qui s'occupe des catastrophes naturelles. Son rôle n'est pas de fixer le montant d'aide pour répondre à une catastrophe, mais de répondre aux élus, lesquels sont redevables envers leur électeurat. Le Bureau du Conseil privé est en théorie apolitique, mais il demeure également très sensible à la réalité du gouvernement en place. Le Bureau du Conseil privé ne donne pas de directives, mais exerce une pression diffuse qui

85. Entrevue 5, Patrick Robitaille, *op. cit.*

86. Entrevues 4, 5 et 7, *ibid.*

87. Entrevue 5, *ibid.*

est très difficile à quantifier, ce qui pourrait en partie expliquer l'impact des médias sur les décisions⁸⁸.

5.1.2 Les facteurs influençant la perception

Nous avons classé les facteurs qui influencent la réponse à une crise en quatre catégories :

- Émotionnels (la population) : le type de crise, la connaissance de la région, la présence de la diaspora dans le pays donateur seront des facteurs qui influenceront la sympathie du public envers les victimes.
- Opérationnels (les ONG) : ce sont les variables qui déterminent la présence d'acteurs sur le terrain tels les considérations stratégiques, l'impact au niveau de la visibilité et du financement, la présence de projets dans la région.
- Contextuels (les relations entre les gouvernements) : la proximité géographique du pays touché, la relation historique, politique ou économique de celui-ci avec les pays donateurs, les intérêts nationaux.
- Situationnels (relatifs à la crise elle-même) : si le gouvernement du pays touché a demandé de l'aide internationale, les besoins de la population, la capacité de réponse du gouvernement national et de la communauté victime de la crise et surtout, la nature des besoins.

Ainsi, tous ces facteurs, et bien d'autres, vont influencer l'intérêt des médias, la générosité des donateurs privés et institutionnels et, incidemment, la réponse des organisations humanitaires.

En réponse à notre question sur l'impact de ces variables émotionnelles et situationnelles sur le financement humanitaire, les représentants des ONG ont une vision assez différente de celle des représentants du gouvernement⁸⁹. Bien qu'ils soient d'accord que l'influence de ces variables sera plus importante dans les crises majeures, ils renforcent la conviction que les fonctionnaires n'admettent tout simplement pas être grandement influencés par les pressions du public. Ces intervenants du milieu sont très cyniques relativement au système d'aide humanitaire; ils y perçoivent une influence majeure par la classe politique. Selon eux, il serait beaucoup trop risqué d'admettre que les fonds déboursés sont grandement influencés par la visibilité de l'action humanitaire et par plusieurs autres facteurs externes aux besoins. Certains avanceront même que le fait de répondre aux besoins réels ne constitue qu'un effet résiduel des autres objectifs poursuivis dans le financement d'une crise⁹⁰.

88. Entrevue 7, Patrick Robitaille, *op. cit.*

89. Voir Tableau A.

90. Entrevues 3 et 6, Patrick Robitaille, *op. cit.*

TABEAU A. PERCEPTION DE L'IMPACT DES DIFFÉRENTES VARIABLES SUR LE FINANCEMENT CANADIEN DE LA RÉPONSE HUMANITAIRE AUX CATASTROPHES NATURELLES

Type de variable	Variabes	Moyenne ONG	Moyenne Govv.	Moyenne totale
Situationnelle	Demande d'aide internationale	10	7,7	8,8
Situationnelle.	Besoins de la population	9	7,7	8,3
Situationnelle.	Population vulnérable	8,5	6,7	7,6
Situationnelle.	Capacité du gouvernement local	8,5	10,0	8,9
	Moyenne	9	8,0	8,4
Contextuelle	Liens géographiques	6	4,0	5,0
Contextuelle	Liens économiques	8	3,3	5,7
Contextuelle	Liens historiques	6	1,0	4,8
Contextuelle	Liens culturels	3,5	2,3	2,9
Contextuelle	Relations stratégiques	6,5	3,0	4,8
	Moyenne	6	2,7	4,6
Émotive	Connaissance de la région	6,5	3,7	5,1
Émotive	Tourisme canadien	5,5	1,7	3,6
Émotive	Sympathie envers le pays	6	3,7	4,8
Émotive	Type de crise	2	4,0	3,0
Émotive	Connaissance par les médias	8	4,7	6,3
Émotive	Diaspora au Canada	8	4,0	6,0
Émotive	Période de l'année	3	2,0	2,5
Émotive	Canadiens touchés par la crise	7,5	3,3	5,4
	Moyenne	5,8	3,3	4,6
	MOYENNE TOTALE	6,6	4,3	5,5

5.2 Analyse des résultats

Comme nous l'avons expliqué précédemment, l'utilisation des montants des appels éclair comme point de référence pour l'évaluation des besoins n'est pas parfaite. Les agences fixent leurs demandes en fonction de leurs budgets, lesquels ne sont pas nécessairement représentatifs des besoins des bénéficiaires auxquels réfèrent les principes et bonnes pratiques pour l'aide humanitaire. Mais aux fins de notre démonstration, nous croyons que ces données sont les plus pertinentes parce qu'elles nous permettent de mettre en relief le financement canadien avec la demande qui est universellement reconnue.

Ces chiffres semblent corroborer le constat selon lequel l'aide multilatérale canadienne représente 80 % de l'aide humanitaire canadienne totale et est distribuée selon les proportions suivantes : 37 % pour les agences de l'ONU, 34 % pour la Croix-Rouge et 10 % pour les autres organisations⁹¹; les ONG reçoivent donc en moyenne près de 20 % des fonds⁹².

Dans le tableau B qui suit, nous pouvons constater que les crises les plus médiatisées au Canada sont en moyenne beaucoup plus financées par le gouvernement canadien que celles qui ne le sont pas. En ce qui a trait au financement humanitaire de l'ensemble des donateurs en réponse aux sept crises les plus médiatisées dans *La Presse* et le *National Post*⁹³, le financement en termes relatifs est presque deux fois plus grand dans le cas des crises médiatisées (63 %) que dans celles qui le sont moins (33 %). Au Canada, les crises les plus médiatisées ont en moyenne deux fois plus de financement, soit 5,6 %, comparativement à 2,8 % pour les crises les moins financées.

Selon ces chiffres récoltés, il semble donc y avoir un impact significatif de l'occurrence médiatique sur le pourcentage de financement canadien dans la réponse internationale aux désastres naturels.

91. Les institutions qui ont été catégorisées dans la section « autres » ne font pas partie de la définition que nous avons donnée des organisations multilatérales. Celles-ci sont plutôt des organisations non gouvernementales internationales.

92. Voir les moyennes présentées dans l'Annexe 1, Patrick Robitaille, *op. cit.*

93. La médiatisation des crises dans les journaux choisis comme dans la sélection de 27 périodiques qui viennent de l'ensemble des pays francophones.

TABLEAU B. FINANCEMENT DES CATASTROPHES EN FONCTION DE LA COUVERTURE MÉDIATIQUE*

Nom de la crise	Montant demandé pour l'appel (\$US)	Financement général autres pays (\$US)	% Couvert	Financement Canadien selon BCAH (contrib. Summary) (\$US)	% contribution total vs montant de l'appel	Total <i>La Presse</i> + <i>National Post</i>
Océan Indien, Tsunami, 2004	1 409 095 486	1 247 633 523	89 %	117 120 576	8,3 %	799
Asie du Sud, tremblement de terre, 2005	561 321 321	367 724 597	66 %	27 399 897	4,9 %	206
Guatémala, ouragan (Stan), 2005	31 860 000	21 898 520	69 %	1 442 042	4,5 %	140
El Salvador, inondations (Stan), 2005	13 000 000	13 624 213	105 %	477 783	3,7 %	138
Haïti, inondations (Jeanne), 2004	37 363 304	17 529 992	47 %	4 326 832	11,6 %	50
Iran (Bam), tremblement de terre, 2004	32 668 877	18 993 763	58 %	804 602	2,5 %	35
Grenade, ouragan (Ivan), 2004	27 640 760	6 590 543	24 %	1 950 816	7,1 %	23
Indonésie (Java), tremblement de terre, 2006	80 000 000	42 000 000	53 %	3 046 873	3,8 %	21
Philippines, typhon (Durian), 2006	48 703 941	6 277 710	13 %	1 739 261	3,6 %	3
	Moyenne		64 %		5,6 %	
Bangladesh, inondation, 2004	209 905 410	65 011 067	31 %	1 038 790	0,5 %	2
Éthiopie (région somalienne), inondations, 2006	7 500 000	3 700 000	49 %	0	0,0 %	1
Madagascar, ouragan (Gafilo), 2004	15 724 318	7 350 576	47 %	186 567	1,2 %	1
Kenya, inondation, 2006	53 000 000	35 000 000	66 %	532 582	1,0 %	1
Somalie, inondations, 2006	28 616 475	13 688 072	48 %	908 954	3,2 %	1
Ethiopie, inondation, 2006	28 000 000	5 200 000	19 %	339 208	1,2 %	1
Guyane, inondations, 2005	2 562 392	779 730	30 %	270 193	10,7 %	1
Philippines, inondations, 2004	6 395 635	1 494 123	23 %	457 807	7,2 %	0
Tadjikistan, tremblement de terre, 2006	1 000 000	63 600	6 %	0	0,0 %	0
	Moyenne		33 %		2,8 %	

* Extrait choisi de l'Annexe 1.

Ce tableau offre une des pistes les plus intéressantes relativement à l'étude de l'autre effet CNN. Une analyse beaucoup plus exhaustive serait nécessaire pour analyser le financement de chacune des crises par le Canada et les autres donateurs. Ceci serait particulièrement intéressant pour les crises qui ont un haut pourcentage de financement, tels l'ouragan Jeanne en Haïti, le Tsunami et les inondations ayant affecté la Grenade, ainsi que celles ayant affecté la Guyane et les Philippines. Cette analyse pourrait notamment prendre en compte les contributions que le Canada a données au CERF pour quelques crises en 2006, les contributions promises par opposition à celles qui ont été déboursées, les types de projets financés, ou encore la provenance des budgets pour ces financements canadiens. Cela dit, ces premières

données portent à croire que les acteurs gouvernementaux ont certainement matière à réflexion quant à leur application des principes de bons donateurs.

CONCLUSION : UN AUTRE EFFET CNN À EXPLORER

L'objectif de cette recherche est, dans son sens utopique, très humanitaire : sauver des vies. Lorsque nous travaillons sur le terrain, des questions se posent quotidiennement : est-ce que nous comblons les besoins ? Les comblons-nous assez ? Pourquoi sommes-nous parfois seuls à travailler dans une région négligée ? Aidons-nous vraiment les populations affectées ou perpétuons-nous la situation de dépendance à long terme ? Quelle image projetons-nous des pays que nous voulons aider ? Bien qu'il soit difficile de répondre à toutes ces questions, elles méritent notre attention. C'est donc en étudiant de près la relation entre le pouvoir, les acteurs humanitaires et l'opinion publique – une relation qui implique beaucoup les médias – que nous nous sommes intéressés au financement canadien des catastrophes naturelles. L'objectif était d'identifier les variables qui interviennent dans la prise de décision, pour ensuite tenter d'isoler la variable médiatique, et ainsi évaluer le rôle qu'elle joue.

Nous voulons par cette recherche répondre à ces défis et faire un portrait général de la situation du financement de l'humanitaire au Canada. Nous croyons que la méthodologie que nous proposons permet de mieux évaluer le succès du Canada dans son respect des principes de bons donateurs, et plus particulièrement l'impact que pourraient avoir les médias sur le financement canadien.

Nous avons mis en relief les opinions des acteurs humanitaires, fonctionnaires et représentants non gouvernementaux, qui sont au cœur de la décision quotidienne du financement canadien en réponse aux catastrophes naturelles. Les entrevues semi-dirigées ont permis d'orienter la discussion, mais également de recueillir des exemples concrets et pertinents sur notre sujet d'étude. Nous avons pu avoir accès à ces acteurs par le développement des relations personnelles acquises en œuvrant dans ce milieu durant près de deux ans. Cet accès privilégié nous a également donné l'opportunité de profiter d'une atmosphère détendue et de complicité lors de l'entrevue qui, même si elle était enregistrée, a permis, selon nous, d'obtenir une opinion honnête et ouverte de la part des répondants. Il a été intéressant de constater le contraste entre les opinions des représentants des ONG et du gouvernement, les ONG croyant que les facteurs externes, dont la couverture médiatique, avaient un grand impact.

Nous avons quantifié ce financement en mettant dans un même tableau : 1) le financement du gouvernement canadien pour les catastrophes naturelles ayant fait l'objet d'un appel éclair de l'ONU, 2) l'importance médiatique des crises au Canada en fonction de l'occurrence de mots clés dans *La Presse* et le *National Post*, et 3) les besoins en termes de nombre de morts et de personnes affectées. Plusieurs conclusions ont pu être ainsi tirées de notre recherche. Lors des entrevues, outre une compréhension accrue du processus décisionnel, nous avons pu constater à

quel point les ONG et les fonctionnaires ont une opinion complètement différente de l'impact des facteurs sur la prise de décision. Tous s'entendent pour dire que les besoins humanitaires sont les principaux facteurs de décision et que les médias sont, parmi les autres facteurs, ceux qui auraient le plus d'influence⁹⁴. On s'entend aussi généralement sur le fait qu'il y a un plus grand impact médiatique dans le cas de crises hautement médiatisées comme le Tsunami que dans celui de crises moins importantes. Nous avons appris que pour les crises très médiatisées, les processus de décision se trouvent bouleversés par l'influence beaucoup plus grande de la classe politique. Il faut cependant admettre que même dans ces cas, la pression médiatique et la pression politique qui en résulte, sont diffuses et demeurent difficiles à quantifier⁹⁵.

Nous croyons que cette recherche offre des pistes de réflexion intéressantes pour l'étude de l'impact des médias sur les catastrophes naturelles en ce qui concerne le financement canadien. C'est dans la recherche de données précises que nous avons pu prendre conscience du nombre de facteurs qui entrent en considération dans le financement d'une crise et de la complexité de leurs interactions. Il a été très intéressant d'étudier de façon qualitative les principes relatifs au financement et de les mettre en parallèle avec les chiffres disponibles.

Les études relatives à l'effet CNN proposent que les médias soient plus susceptibles d'influencer la décision d'un gouvernement lorsque celui-ci ne détient pas une position forte sur une situation donnée. Aussi, ces études portent à croire que les médias influencent la prise de décision dans le domaine de l'aide humanitaire, phénomène aussi dénommé le syndrome CNN. Notre recherche qualitative et quantitative semble d'ailleurs confirmer que lorsqu'une forte pression médiatique est exercée, les instances politiques s'intéresseront davantage à une crise humanitaire et influenceront la décision afin d'accorder davantage de financement en réponse à cette crise.

Comme le dit Eytan Gilboa, afin d'obtenir des percées dans ce domaine, plus de recherches devront être faites en utilisant les théories et les modèles de plusieurs disciplines, en particulier celles propres aux communications et aux relations internationales⁹⁶. La présente recherche nous a beaucoup inspiré et nous croyons qu'elle aurait avantage à être approfondie afin d'explorer ce que nous avons appelé l'autre effet CNN. Effectivement, les données que nous avons présentées nous portent à croire que la variable médiatique joue un rôle dans la prise de décision des gouvernements quant au montant de financement à accorder en réponse à une crise.

Selon l'hypothèse présentée par les auteurs qui s'intéressent à l'effet des médias, les besoins des populations ne correspondent pas forcément aux intérêts stratégiques des pays donateurs et leurs politiques humanitaires sont souvent peu affirmées.

94. Même si les politiciens considèrent que cette influence est négligeable.

95. Entrevue 7, Patrick Robitaille, *op. cit.*

96. Eytan Gilboa, «Mass Communication and Foreign Policy», *International Communication Association*, 2002.

Par conséquent, les médias peuvent jouer un rôle important dans les décisions de politiques humanitaires. Encore faut-il que les médias s'intéressent à ces crises et résistent à la fatigue émotionnelle provoquée chez le lectorat par leur répétition. Or, le nombre de crises humanitaires risque de s'accroître en raison des bouleversements environnementaux. Il importera donc que les ONG et les médias jouent leur rôle pour bien faire comprendre les conséquences de tels bouleversements. Il serait facile d'étendre notre analyse quantitative à d'autres pays pour en évaluer l'impact de la variable médiatique.

Alors que nous publions cette recherche, la communauté humanitaire est aux prises avec la réponse à la plus grande catastrophe naturelle depuis le Tsunami de l'Océan Indien, soit le tremblement de terre en Haïti. Cette catastrophe a été rapportée par les journaux comme la télévision avec des images puissantes et percutantes durant des semaines. Malgré l'ampleur de cette catastrophe et les ressources immenses qui seront nécessaires à la reconstruction des villes affectées, cette recherche nous porte à croire que l'aide canadienne et internationale sera proportionnellement plus importante pour Haïti que pour les autres catastrophes naturelles. Au Canada, le gouvernement a offert de nouveau de doubler les dons individuels offerts aux organismes certifiés dans le premier mois de la crise. Selon le site de l'ACDI, les dons individuels s'élèvent à 154,4 millions de dollars canadiens dont 128,8 millions sont susceptibles de faire l'objet d'un don équivalant du gouvernement. Cette contribution représente déjà plus que l'ensemble du financement canadien pour le Tsunami. Cette pratique est déplorée par les fonctionnaires rencontrés puisqu'elle n'est pas en lien avec les besoins, mais plutôt avec la perception qu'en a le public. En ajoutant ce montant aux montants promis par l'ACDI, le Canada sera probablement un donateur particulièrement généreux pour ce pays qui était déjà le deuxième plus grand bénéficiaire de l'aide canadienne au développement après l'Afghanistan. Il n'y a pas de doute que les besoins d'aide d'urgence et de reconstruction en Haïti sont immenses et que cette générosité sera d'un grand secours pour les Haïtiens. Cependant, selon les principes de bons donateurs, l'aide humanitaire se doit d'être objective et répartie selon l'ensemble des crises et non fondée sur des motifs politiques ou stratégiques.

Nous souhaitons que tous les acteurs de l'humanitaire comprennent mieux les relations qui les unissent. Les ONG et les journalistes doivent comprendre l'impact de leur présence sur le terrain et l'importance de la rigueur de l'information véhiculée. Si, à court terme, ils pouvaient avoir avantage à promouvoir certaines crises qui suscitent l'intérêt de ceux qui les financent, une telle approche pourrait s'avérer néfaste à plus long terme, car ils risquent de perdre leur crédibilité et l'intérêt de leur public. Le gouvernement canadien, lui, se targue d'être parmi les meilleurs donateurs. Il pourrait également apprendre de telles analyses en s'impliquant dans l'étude des financements donnés et comprendre ce qui motive l'aide humanitaire canadienne. Pour nous, il ne fait pas de doute qu'une aide plus équitable répondra à la mission que les acteurs humanitaires se sont donnée : sauver des vies.

BIBLIOGRAPHIE

Principale

- Adam, Bernard *et al.*, « Militaire Humanitaire : à chacun son rôle », Bruxelles : GRIP et Éditions Complexe, 2002.
- Alesina, Alberto et David Dollar, « Who Gives Foreign Aid to Whom and Why? », *Journal of Economic Growth*, n° 5 :33-63, Mars 2000.
- Alexander, David, *Natural Disasters*, Londres : UCL Press Ltd, 1993.
- Ammon, Royce J., *Global Television and the Shaping of World Politics: CNN, Telediplomacy, and Foreign Policy*, Jefferson, NC : McFarland, 2001.
- Augé, M., *La guerre des rêves. Exercices d'ethno-fiction*, Paris : Le Seuil, 1997.
- Balle, Francis, *Les Médias*, Paris : Presses Universitaires de France, 2004.
- Bankoff, G., G. Frerks et D. Hillhorst (eds.), *Mapping Vulnerability: Disasters, Development and People*, London : Earthscan, 2003.
- Bennett, W. Lance et David L. Paletz (Eds.), *Taken by storm: The media, public opinion and U.S. foreign policy in the Gulf War*, Chicago : University of Chicago Press, 1994.
- Benthall, Jonathan, *Disasters, Relief and the Media*, Londres : I.B. Tauris & Company, 1993.
- Biquet, Jean-Marc et Lucy Clayton, « MSF and the Media : A Reference Tool for MSF Field Workers », document interne de MSF Suisse, 2006.
- Brauman, Rony et René Backmann, *Les médias et l'humanitaire*, Paris : Éditions du Centre de formation et de perfectionnement des journalistes, 1996.
- Brauman, Rony, *L'action humanitaire*, Paris : Flammarion, Collection Dominos, 1995.
- Brauman, Rony, « When Suffering Makes A Good Story », dans *Médecins Sans Frontières, Life, Death and Aid*, Londres : 1993.
- Breton, P., et S. Proulx, *L'explosion de la communication à l'aube du XXI^e*, Montréal : Boréal, 2002.
- CARMA International, « Western Media Coverage of Humanitarian Disasters », *The CARMA Report*, Janvier 2006.
- Cate, Fred H., « CNN effect is Not Clear-Cut- NGO's », *Global Policy Forum*, summer 2002.
- Cate, Fred H., « Media, Disaster Relief and Images of the Developing World : Strategies for Rapid, Accurate, and Effective Coverage of Complex Stories From Around the Globe », *The Annenberg Washington Program*, 1994.
- Cate, Fred H., « Communications, Policy-Making, and Humanitarian Crises » dans Robert I. Rothberg et Thomas G. Weiss (sous dir. De), *From Massacres to Genocide. The Media, Public Policy, and Humanitarian Crises*, Washington D.C. : The Brookings Institution, 1996.
- Charaudeau, Patrick, *Le discours d'information médiatique: La construction*, Paris : Nathan, Collection Médias-Recherches, 1997.
- Chomsky, Noam et Edward S. Herman, *Manufacturing Consent*, New York : Pantheon Books, 1988.

- Chomsky, Noam et Robert W. McChesney, *Propagande, média et démocratie*. Montréal : Écosociété, 2000.
- Chomsky, Noam, *Le Nouvel Humanisme militaire : Leçons du Kosovo*, Montréal : les Éditions Écosociété, 2000.
- Conoir, Yvan et Gérard Verna, *L'action humanitaire du Canada : Histoire, concepts, politiques et pratiques de terrain*, Saint-Nicolas : Les Presses de l'Université Laval, 2002.
- Colard, Daniel, « La médiatisation du droit et mondialisation des relations internationales », dans Michel Mathien (dir.), *L'information dans les conflits armés : du Golf au Kosovo*, Paris : L'Harmattan, p. 120.
- Dara International, *Humanitarian Response Index 2007*, Palgrave MacMillan, Hampshire, 2007.
- Darcy, James et Charles-Antoine Hofmann, « According to need? Needs assessment and decision-making in the humanitarian sector », *HPG Report*, n° 15, Septembre 2003.
- Debré, Bernard, *L'illusion humanitaire*, Paris : Plon, 1997.
- Destexhe, Alain, *L'humanitaire impossible*, Paris : Éditions Armand Colin, 1993.
- Development Initiative, « Global Humanitarian Assistance 2007 », *Disaster Assistance Committee*.
- Doane, Deborah, « Le projet de transparence humanitaire : une voix pour les populations affectées par les catastrophes et les conflits », *Échange Humanitaire*, n° 17, octobre 2007.
- Edwards, Lee, *Mediapolitik : How the Mass media have Transformed World Politics*, Washington : Catholic University of America Press, 1991.
- Favier, René, « Dieu, l'expert et les cataclysmes », *L'Histoire*, n° 304, décembre 2005.
- Ford, Caroline, « The accountability of states in humanitarian response », *Humanitarian Exchange*, n° 24, juillet 2003.
- Gilboa, Eytan, « The Global News Networks and U.S. Policymaking in Defense and Foreign Affairs », *The Joan Shorenstein Center on the Press, Politics and Public Policy, Kennedy School of Government*, Harvard University, Printemps 2002.
- Gilboa, Eytan, « Global Television News and Foreign Policy : Debating the CNN Effect » *International Studies Perspectives*, vol. 6, n° 3, août 2005, p. 325-34.
- Gilboa, Eytan, « Mass Communication and Foreign Policy », *International Communication Association*, 2002.
- Gingras, Anne-Marie, *Médias et démocratie : le grand malentendu*, Saint-Nicolas : Presses de l'Université du Québec, 1999.
- Girardet, Edward, « Public Opinion, the Media, and Humanitarianism » in Thomas G. Weiss and Larry Minear, *Humanitarianism Across Borders : Sustaining Civilians in Times of War*, Boulder et Londres : Lynne Rienner Publisher, 1993.
- Hammock, John C. et Joel R. Charny, « Emergency Response as Morality Play : the Media, the Relief Agencies, and the Need for Capacity Building », dans Rotberg, Robert I. et Thomas G. Weiss (dir.), *From Massacres to Genocide. The Media, Public Policy, and Humanitarian Crises*, Washington D.C. : The Brookings Institution, 1996.

- Hatfield, Dale N., *Disaster Communications and Information Management in the International Federation of Red Cross and Red Crescent Societies: A Strategic Assessment*, Washington : 1992.
- Herson, Maurice and John Mitchell (ALNAP), « Real-Time Evaluation : where does its value lie? » *Humanitarian Exchange (HPN)*, n° 32, December 2005.
- Hill Jr., Raymond, « The Future Military-Media Relationship: The Media as an Actor in War Execution' », DTIC, mars 1997.
- Hodge, James Jr., « Military, Media, and Humanitarian Crises conference », *The Robert R. McCormick Tribune Foundation*, The George Washington University, May 5, 1995.
- Hofmann, Charles-Antoine, « Measuring the impact of humanitarian aid: A review of current practice », *Humanitarian Policy Group ODI*, Londres : Juin 2004.
- Hours, Bernard, *L'idéologie humanitaire ou le spectacle de l'altérité perdue*, Paris : L'Harmattan, 1998.
- IFRCRCS, « World Disasters Report 2005 : Focus on Information in Disasters », *International Federation of Red Cross*, 2005.
- IPCC, « The AR4 Synthesis Report », Valence, 17 novembre 2007. www.ipcc.ch.
- Jakobsen, P., « Focus on the CNN effect misses the point: The Real Media Impact on Conflict Management is Invisible and Indirect », *Journal of Peace Research*, n° 37, 2000, p. 131-141.
- Jakobsen, P., « National Interest, Humanitarianism or CNN: What Triggers UN Peace Enforcement After the Cold War? », *Journal of Peace Research*, n° 33, 1996, p. 205-215.
- Joly, P. et C. Marris, « Mise sur agenda et controverses : Une approche comparée du cas des OGM en France et aux Etats-Unis », *Risques collectifs et situations de crise. Bilans et perspectives*, CNRS, 2001.
- Joseph S. Nye Jr. et William A. Owens, « America's information Edge: The nature of Power ». *Foreign Affairs*, mars/avril 1996.
- Lavoine, Yves, *L'humanitaire et les médias*, Lyon : Les Presses universitaires de Lyon, 2002.
- Lellouche, Pierre, « Média et décision politique », dans Haut conseil de la coopération internationale, *La nouvelle dynamique des crises humanitaires : Penser et agir autrement*, Paris : Karthala, 2002.
- Livingston, Steven, « Clarifying the CNN Effect: An Examination of Media Effects According to Type of Military Intervention ». *John F. Kennedy School of Government's Joan Shorenstein Center on the Press, Politics and Public Policy at Harvard University*, June 1997.
- Macrae, Joanna and Adele Harmer, « Good Humanitarian Donorship: a mouse or a lion », *Humanitarian Exchange (HPN)*, n° 24, juillet 2003.
- Mangin, Jean-Marc, « Réagir aux crises humanitaires : évolution et défis pour l'ACDI » dans Yvan Conoir, *L'action humanitaire du Canada : Histoire, concepts, politiques et pratiques de terrain*, Saint-Nicolas : Les Presses de l'Université Laval, 2002.
- Médecins Sans Frontières, « Dangerous Pity », documentaire, 1999.

- Mesnard, Philippe, *La victime écran : la représentation humanitaire en question*, Paris : La discorde, 2002.
- Minear, L., Scott, C. et T.G. Weiss, *The News Media, Civil War and Humanitarian Action*. Boulder, Colorado : Lynne Rienner Publishers, 1996.
- Natsios, Andrew, « Illusions of Influence: the CNN Effect in Complex Emergencies », in Robert I. Rotberg et Thomas G. Weiss (dir.), *From Massacres to Genocide. The Media, Public Policy, and Humanitarian Crises*, Washington D.C. : The Brookings Institution, 1996.
- Neuman, Johanna, *Lights, Camera, War: Is Media Technology Driving International Politics?*, New York : St-Martin's Press, 1996.
- Noelle-Neumann, E., « The spiral of silence », *Journal of Communication*, vol. 24, 1974, p. 43-54.
- Noelle-Neumann, E., *The spiral of silence. Public Opinion – Our Social Skin*, Chicago : University of Chicago Press, 1984.
- OCDE, Canada DAC Review 2007.
- Olsen, Gorm Rye *et al.*, « Humanitarian Crises: What Determines the Level of Emergency Assistance? Media Coverage, Donor Interests and the Aid Business », *Disaster*, vol. 27, n° 2, 2003, p. 109-126.
- O'Neill, Michael, *The Roar of the Crowd: How Television and People Power are Changing the World*. New York : Times Bools, 1993.
- Pahlavi, Pierre, *Foreign Policy in the Age of Information revolution*, Palgrave Macmillen : New York, à paraître.
- Piette, Jacques, *Éducation aux médias et fonction critique*, Montréal/Paris : L'Harmattan, 1996.
- Prémont, Karine, *La télévision mène-t-elle le monde?*, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Prémont, Karine, *Realpolitik ou « Mediapolitik » ? L'influence des médias sur l'engagement américain dans les missions de paix*, Montréal : mémoire présenté à l'UQAM, 2002.
- Ralte, Anne, « SMART : a collaborative approach to determining humanitarian needs », *Humanitarian Exchange (HPN)*, n° 32, December 2005.
- Rioux, Christian, « Halte au délire humanitaire : L'ex-président de Médecins sans frontières dénonce le pathos médiatique qui a fait perdre tout sens de la mesure », *Le Devoir*, 14 janvier 2005.
- Robinson, Piers, « Operation Restore Hope and the Illusion of a News Media Driven Intervention », *Political Studies*, vol. 49, n° 5, 2001, p. 941-956.
- Robinson, Piers, « The CNN effect : Can the News Media Drive Foreign Policy ? » *Review of International Studies*, vol. 25, n° 2, 1999, p. 301-309.
- Robinson, Piers, « The Policy-Media Interaction Model : Measuring Media Power During Humanitarian Crisis », *Journal of Peace Research*, vol. 27, n° 5, 2000, p. 613-633.
- Robinson, Piers, « Theorizing the Influence of Media on World Politics : Models of Media Influence of Foreign Policy' », *European Journal of Communication*, 2001.

- Robinson, Piers, *The CNN Effect: The Myth Of News, Foreign Policy And Intervention*. Londres et New York: Routledge, 2002.
- Robitaille, Patrick, « L'impact de la couverture médiatique sur le financement institutionnel canadien dans le cas des catastrophes naturelles soudaines de 2004 à 2006: L'autre effet CNN? », mémoire présenté à l'UQÀM, 2009.
- Roger-Machart, Martine, « Trop de compassion, pas assez d'analyse », *Le Monde*, 29 novembre 1988.
- Ross, Steven, « Toward New Understandings: Journalists & Humanitarian relief coverage », *Fritz Institute & Reuters Foundation*, 2004.
- Rotberg, Robert I. et Thomas G. Weiss (dir.), *From Massacres to Genocide. The Media, Public Policy, and Humanitarian Crises*, Washington D.C.: The Brookings Institution, 1996.
- Ruffin, Jean-Christophe, *Le piège humanitaire*, Paris: Éditions Lattès, 1986.
- Seaman, John, « Malnutrition in Emergencies: How Can We Do Better and Where Do the Responsibilities Lie? », *Disasters*, vol. 34, n° 23, 1999, p. 306-315.
- Senarclens, Pierre, *L'humanitaire en catastrophe*, Paris: Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1999.
- Shiras, Peter, « Big Problems, Small Print: A Guide to the Complexity of Humanitarian Emergencies and the Media » dans Rotberg, Robert I. et Thomas G. Weiss (dir.), *From Massacres to Genocide. The Media, Public Policy, and Humanitarian Crises*, Washington D.C.: The Brookings Institution, 1996.
- Smillie, Ian et Larry Minear, *The charity of nations: humanitarian action in a calculating world*, Bloomfield, CT: Kumarian Press Inc, 2004.
- Smillie, Ian et Larry Minear, « The quality of Money: Donor behavior in Humanitarian Financing », *The Feinstein International Famine Center*, avril 2003.
- Smillie, Ian, « La montée de l'ONG transnationale » dans Yvan Conoir, *L'action humanitaire du Canada: Histoire, concepts, politiques et pratiques de terrain*, Saint-Nicolas: Les Presses de l'Université Laval, 2002.
- Sphere Project, *Humanitarian Charter and Minimum Standards in Disaster Response*. Oxford: Oxfam, 2004.
- Strobel, Warren P., *Late-Breaking Foreign Policy, the News Media's Influence on Peace Operations*. Washington, D.C.: United States Institute of Peace Press.
- Van Belle, Douglas A., Rioux, Jean-Sébastien et David M. Potter, *Media, Bureaucracies, and Foreign Aid: A Comparative Analysis of the United States, the United Kingdom, Canada, France and Japan*. New York: Palgrave/St. Martin, 2004.
- Walker, Peter *et al.*, « Smoke and mirrors: deficiencies in disaster funding », *BMJ*, vol. 330, 29 janvier 2005.
- Weiss, Thomas et Cindy Collins, *Humanitarian challenges and intervention: World Politics and the Dilemmas of Help*, Boulder: Westview Press, 2001.
- Wiess, Thomas G. and Larry Minear, *Humanitarianism Across Borders: Sustaining Civilians in Times of War, Emerging Global Issues*, 1993.
- Wolton, D., *Penser la communication*, Paris: Éditions Flammarion. Collection Champs, 1997.

Officielle

ACDI, « Lignes Directrices Pour Propositions de Projets et Rapports », Division de l'assistance humanitaire internationale de l'ACDI, avril 2002.

ACDI, Assistance humanitaire. www.acdi-cida.gc.ca/CIDAWEB/acdicida.nsf/Fr/JUD-1261545-RJU.

ACDI, « La procédure normale face aux crises », Regard sur le monde, n° 29, Printemps 2006.

Emergency Relief Coordinator and Under-Secretary-General for Humanitarian Affairs, « Humanitarian Response Review », Independent Humanitarian Response Review (HRR) of the Global Humanitarian System, août 2005.

MAECI, Répartition des ressources financières pour le Tsunami, www.acdi-cida.gc.ca/CIDAWEB/tsunami.nsf/vLUWebDocfr/D7F0F5D29D6887ED852571310056213A

MAECI, *Foire aux questions. Se préparer à l'imprévu*. www.international.gc.ca/foreign_policy/human-rights/ha5-natural-faq-fr.asp.

MAECI, www.dfait-maeci.gc.ca/world/embassies/cra-fr.asp.

Internet

ACDI, Assistance humanitaire. www.acdi-cida.gc.ca/CIDAWEB/acdicida.nsf/Fr/JUD-1261545-RJU.

BCAH (OCHA), Financial Tracking System. www.reliefweb.int.

Bureau du Conseil Privé, www.pco-bcp.gc.ca/index.asp?lang=fra&page=about-apropos.

CAR, <http://ocha.unog.ch/ets/Default.aspx?ContentType=FixedContent&ContentID=3>.

CARE, www.care.org.

CERF, <http://ochaonline.un.org/Default.aspx?alias=ochaonline.un.org/cerf>.

Charte de MSF, www.msf.ca/fr/about/charter/charter.html.

DART (Équipe d'intervention en cas de catastrophes des Forces canadiennes), www.dnd.ca/site/Newsroom/view_news_f.asp?id=301.

Flash Appeal, <http://ocha.unog.ch/ets/Default.aspx?ContentType=FixedContent&ContentID=3>.

FTS (Financial Tracking System). <http://ocha.unog.ch/fts2/>.

HAP. www.hapinternational.org.

IFRCRCS, Rapport sur les catastrophes dans le monde 2006. www.croixrouge.ca/article.asp?id=020508&tid=001.

Interaction, www.interaction.org.

International Emergency Disasters Database, www.emdat.be/.

La coalition humanitaire, www.lacoalitionhumanitaire.ca.

Le projet Sphère, www.sphereproject.org/index.php?lang=French

MSF, www.msf.org.

OCHA, <http://ochaonline.un.org>.

ODI, www.odi.org.uk/.

Organisation de Coopération et de Développement Économique, www.oecd.org.

Oxfam, www.oxfam.org.

Principes et bonnes pratiques pour l'aide humanitaire, www.goodhumanitarianandonorship.org.

Reliefweb, www.reliefweb.int.

Reuter, Méthodologie du World Press Tracker, www.alertnet.org/thefacts/chart/mediamonitoringmethodology.htm.

Services consulaires du Canada, <http://voyage.gc.ca>.

SPHERE, www.sphereproject.org/index.php?lang=French.

DÉJÀ PARU DANS CETTE COLLECTION :

“FOREIGN POLICY IS NOT WHAT I CAME HERE TO DO”

Dissecting Clinton’s Foreign Policy-Making: A First Cut

Charles-Philippe David — Novembre 2004 — *Occasional paper 1*

FOREIGN POLICY-MAKING IN THE CLINTON ADMINISTRATION:

Reassessing Bosnia and the “Turning Point” of 1995

Sébastien Barthe & Charles-Philippe David — Novembre 2004
— *Occasional paper 2*

A COLD WAR-LIKE CONSENSUS? TOWARD A THEORETICAL

EXPLANATION OF U.S. CONGRESSIONAL

Executive Relations Concerning National Security Policy After 9/11

Frédéric Gagnon — Novembre 2004 — *Occasional paper 3*

(RE)WRITING THE “NATIONAL SECURITY STATE”

How and Why Realists (Re)Built the(ir) Cold War

David Grondin — Novembre 2004 — *Occasional paper 4*

ARE WE HEADED FOR A “CYBER-9/11?”

The American Failure in Cyberstrategy

Benoît Gagnon — Novembre 2004 — *Occasional paper 5*

ABUSING HISTORY

A Critical Analysis of Mainstream International Relations Theory Misconduct

Anne-Marie D’Aoust — Novembre 2004 — *Occasional paper 6*

LE REMODELAGE DU MOYEN-ORIENT

De l’Irak à la Syrie

Sami Aoun — Mai 2005 — Étude Raoul-Dandurand 7

UNIPOLARITÉ ET EXCEPTIONNALISME

Comment l’unilatéralisme de la politique étrangère américaine s’inscrit dans la durée

Julien Turreille — Mai 2005 — Étude Raoul-Dandurand 8

L’IDÉOLOGIE NÉO-CONSERVATRICE

et la politique étrangère américaine sous George W. Bush

Jean-Frédéric Légaré-Tremblay — Mai 2005 — Étude Raoul-Dandurand 9

LA RESPONSABILITÉ DE PROTÉGER

Un nouveau paradigme ou une boîte à outils

Éric Marclay — Octobre 2005 — Étude Raoul-Dandurand 10

LE MOYEN-ORIENT SOUS OCCUPATION

De la résistance nationale à la récupération politique du jihad

Graciela L. Marclay — Mars 2006 — Étude Raoul-Dandurand 11

L'ONU ET LE RECOURS À LA FORCE

ou le mariage de la carpe et du lapin

Thierry Tardy — Octobre 2006 — Étude Raoul-Dandurand 12

LA VIOLENCE IRAKIENNE APRÈS LA FIN DES OPÉRATIONS CONVENTIONNELLES DE 2003

Buts, fonctionnement et perspectives de l'insurrection en Irak

Nicolas Martin-Lalande — Février 2007 — Étude Raoul-Dandurand 13

LA REDÉFINITION DE LA RELATION STRATÉGIQUE ÉTATS-UNIS/INDE

Barthélémy Courmont — Septembre 2007 — Étude Raoul-Dandurand 14

GEOPOLITICS IN A POST-COLD WAR CONTEXT: FROM GEO-STRATEGIC
TO GEO-ECONOMIC CONSIDERATIONS?

Jean-François Gagné — Octobre 2007 — *Occasional paper 15*

AU NORD DE L'HÉGÉMON

L'impact des élections américaines de 2008 sur le Québec

Frédéric Gagnon et Karine Prémont — Septembre 2008 — Note de recherche

LE NUCLÉAIRE CIVIL DANS LES STRATÉGIES DE SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE

AU MAGHREB ET AU PROCHE-ORIENT

Brahim Saidy — Avril 2009 — Étude Raoul-Dandurand 16

BLOCAGES À LA FRONTIÈRE?

Le Québec face aux impératifs sécuritaires américains

Joël Plouffe et Julien Turreille — Mai 2009 — Note de recherche

EXORCISTES AMÉRICAINS

La *Heritage foundation*, la guerre culturelle et la sauvegarde des valeurs familiales traditionnelles

Frédéric Gagnon et Catherine Goulet-Cloutier — Juin 2009 — Étude Raoul-Dandurand 17

VERS UNE INDIFFÉRENCE TRANSATLANTIQUE ?

Les relations États-Unis – Europe, entre tensions et partenariat

Roberto De Primis — Septembre 2009 — Étude Raoul-Dandurand 18

OPÉRATION AJAX, 1953

Le mythe fondateur des tensions entre l'Iran et l'Amérique

Philippe Beaulieu-Brossard — Novembre 2009 — Étude Raoul-Dandurand 19

LA QUESTION COPTE

Étude sur la situation des chrétiens d'Égypte

Adrien Margueritte — Février 2010 — Étude Raoul-Dandurand 20

PROLIFÉRATION NUCLÉAIRE PAR ET AU PROFIT DES ACTEURS NON ÉTATIQUES

PRÉVENIR LA MENACE

Irving Lewis — Mai 2010 — Étude Raoul-Dandurand 21

Les *Études Raoul-Dandurand* sont disponibles sur demande ou en ligne sur le site Internet de la Chaire: www.dandurand.uqam.ca